Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Docteur « YAHIA FARES » de MEDEA

Faculté des lettres et des langues

Département de français

Polycopié pédagogique

Titre :

Didactique du français langue étrangère

Cours destiné aux étudiants de : 1e année Master

Spécialité :Master Didactique de français

Conçus et présentés par :

Dr. BOUASLA Aboubakre

Année universitaire 2024- 2025

المجلس العلمي للكلية
رئيس المجلس العلمي
بشير بوعتو
20 JAN. 2025

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Docteur « YAHIA FARES » de MEDEA

Faculté des lettres et des langues

Département de français

Polycopié pédagogique

Titre :

Didactique du français langue étrangère

Cours destiné aux étudiants de : 1e année Master

Spécialité : Master Didactique de français

Conçus et présentés par :

Dr. BOUASLA Aboubakre

Année universitaire 2024- 2025

Avant-propos

Le présent polycopié est conçu spécialement pour les étudiants de 1e année Master didactique. Il a été élaboré avec soin pour répondre aux besoins spécifiques de la formation de ces mêmes étudiants dans le cadre de la matière « *Didactique du français langue étrangère* » proposé dans le canevas élaboré par l'équipe du domaine et l'ensemble des enseignants du Département de français de la Faculté des lettres et des langues de l'université de Médéa.

- **Objectif du Polycopier**

L'objectif principal du Polycopier est de fournir aux étudiants une base solide de connaissance non seulement théorique mais aussi pratique en didactique du FLE à savoir des concepts, des méthodes et des approches pédagogiques qui leur permet de confronter les enjeux et les défis liés à l'enseignement du français comme langue étrangère dans un contexte devenu de plus en plus complexe et diversifié.

- **Contenu du Polycopier**

Le contenu du polycopier est structuré sous forme de cours magistraux de manière à couvrir les principaux aspects de la didactique du FLE tout en mettant l'accent sur

- **Les fondements théoriques :** une introduction aux concepts clés de la didactique tels que le triangle didactique, la transposition didactique, le contrat didactique… l'évolution historique des méthodologies d'enseignement des langues étrangères ainsi les courants d'acquisition et d'apprentissage des langues étrangères.
- **Les approches méthodologiques :** une exploration détaillée des méthodes d'enseignement des langues étrangère et plus particulièrement le français langue étrangère telles que la méthodologie traditionnelle, les méthodologies audio-orales, les approches communicatives, la perspective actionnelle. D'autres stratégies avec des études de cas concrets sont également proposées

pour mettre en pratique les concepts étudiés et développer les compétences de communication et d'intercompréhension.

Dans ce présent polycopier, nous avons opté pour une méthode qui consiste à problématiser le rapport entre la didactique et la langue en tant qu'outil de communication. Par conséquent, pour décrire et analyser les concepts liée à la matière d'une manière plus interactive, nous avons structuré les cours selon le schéma qui suit:

- **Lecture individuelle** effectuée par les étudiants pour une appropriation des idées essentielles des textes de base.
- **Confrontation** des représentations et des idées de chaque étudiant avec l'ensemble du groupe de la classe (échange, questionnement…)
- **Restitution collective** des idées des textes étudiés avec des commentaires de l'enseignant
- **Extension** de la réflexion des étudiants grâce aux travaux individuels tels (les activités à réaliser à la bibliothèque, réalisation des exposés …).

Nous espérons que ce polycopié vous sera un guide précieux tout au long de votre formation en Master didactique tout en vous offrant une lecture enrichissante et un parcours académique couronné de succès en vue de comprendre les outils pratiques pour développer des pratiques enseignantes efficaces motivantes et adaptées aux besoins des apprenants.

Table des matières	
Avant-propos	
SEMESTRE I **Didactique du français langue étrangère** **(**VHS 22.h30 Coefficient 1 Crédit 2 Examen 100%)	
• **Cours N°01 :** Didactique et Pédagogie : Affinités et différences ➢ **Objectifs :** Clarifier les deux concepts tout en mettant en lumière les points communs et les différences	
1. Introduction 2. Définitions et concepts A. La pédagogie A. Objectifs communs B. Complémentarité 3. Distinctions essentielles A. Centration sur le contenu vs centration sur l'apprenant B. Approches analytique vs approches pratiques	
• **Cours N°02 :** Didactique générale et Didactique des Langues : convergences et divergences ➢ **Objectifs:** Découvrir et explorer la didactique générale et la didactique des langues	
1. Introduction 2. Définitions et concepts B. La pédagogie C. Objectifs communs D. Complémentarité 3. Distinctions essentielles C. Centration sur le contenu vs centration sur l'apprenant D. Approches analytique vs approches pratiques	
• **Cours N°03:** Didactique et ingénierie pédagogique	
1. Introduction 2. Définitions et concepts	

A. La didactique B. L'ingénierie pédagogique **C.** Le modèle ADDIE **3.** Applications pratiques **4.** Conclusion	
• **Cours N°04:** Quelques notions de didactique : Système didactique, Transposition didactique	
1. Introduction 2. Qu'est ce que la transposition didactique? A. Les étapes de la transposition didactique ➢ La transposition didactique externe ➢ La transposition didactique interne **B.** Exemples d'application	
• **Cours N°05: le triangle didactique** • **Objectifs:** Découvrir et explorer le concept: Le triangle didactique	
1. Introduction 2. Qu'est ce que le triangle didactique? 3. Interactions dans le triangle didactique A. Interaction Enseignant/savoir B. Interaction Enseignant/élève **C.** Ineraction Elève/élève **4.** Dysfonctionnement dans le triangle didactique A. Rupture dans l'interaction Enseignant/savoir B. Rupture dans l'interaction Enseignant/élève **C.** Rupture dans l'interaction Élève /élève **5.** Conclusion	
• **Cours N°06:** Le contrat didactique • **Objectifs:** -Clarifier le concepts: Le contrat didactique -Mettre en lumière son importance dans l'amélioration des pratiques pédagogiques	
1. Introduction 2. Qu'est ce que le contrat didactique ? 3. Les caractéristiques du contrat didactique 4. Les composantes du contrat didactique 5. Applications pratiques du contrat didactique en classe **6.** Conclusion	
• **Cours N°07: Les supports**	

• **Objectif**s: - Clarifier le concept: les supports - Mettre en lumière son importance dans l'amélioration des pratiques pédagogiques	
1. Inrodcution 2. Les types de supports 3. Les caractéristiques des supports 4. Les critères de sélection des supports didactiques 5. Applications pratiques en classe	
SEMESTRE II **Didactique du français langue étrangère** **(VHS 22.h30 Coefficient 1 Crédit 2 Examen 100%)**	
• **Cours N°08: Les méthodologies d'enseignement des langues** • **Objectif**s: - Découvrir les principales méthodologies d'enseignement des langues - Comprendre leurs objectifs, principes et applications. - Explorer des exemples concrets et des activités pratiques adaptées à chaque méthodologie.	
1. Introduction 2. Distinction: Méthode/Méthdologie/ Approche/ Perspective 3. La méthodologie grammaire/traduction 4. La méthodologie directe 5. La méthodologie audio-orale 6. La méthodologie SGAV 7. Les approches communicatives 8. La perspective actionnelle **9.** Éclectisme	
• **Cours N°09:** FLE, FLS, FLM, FOS, FLP • **Objectif :** - Clarifier les différents statuts du français : Le FLE, FLS, FLM, FLP - Identifier les principes pédagogiques de et les spécificités de chaque statut - Découvrir des exemples pratiques adaptés à l'enseignement du français selon chaque statut	
1. Introduction 2. Le français langue étrangère 3. Le français langue seconde	

4. Le français langue maternelle 5. Le français langue professionelle **6.** Conclusion	
• **Cours N°10 : l'enseignement en présentiel/ L'enseignement à distance** • **Objectif :** - Découvrir et explorer les différents mode d'enseignement: en présentiel à distance - Identifier les principes pédagogiques et les spécificités de chaque mode d'enseignement - Découvrir des exemples pratiques adaptés à l'enseignement du français selon chaque statut du français	
1. Introduction 2. L'enseignement en présentiel A. Définition B. Caractéristiques 3. L'enseignement à distance A. Définition B. Caractéristiques	
• **Cours N°11:** Didactique et sciences du langage : quelques apports, socioconstructivisme, psychologie cognitive, la didactique comme science carrefour • **Objectif :** - Découvrir et explorer la relation entre la didactique et les sciences du langage - Identifier les théories linguistiques ou psychologiques telles que le constructivisme, le socio-constructivisme, le béhaviorisme, le cognitivisme, l'interactionnisme - Découvrir des exemples pratiques	
1. Introduction 2. Les apports théoriques à la didactique A. Le constructivisme B. La psychologie cognitive C. Les théories socio-constructivistes D. Le béhaviorisme E. La théorie interactioniste 3. La didactique comme une science carrefour **4.** Des applications concrètes **5.** Conclusion	

• **Cours N°12 : Les notions d'objectifs et de compétences** • **Objectif :** - Comprendre les notions d'objectifs et de compétences, ainsi que leurs caractéristiques respectives. - Différencier les objectifs des compétences dans des contextes pédagogiques. - Savoir formuler des objectifs précis, mesurables et atteignables. - Appliquer ces notions dans la conception de séquences d'apprentissage adaptées aux besoins des apprenants	
1. Introduction 2. Définition des notions A. La notion d'objectif B. La notion de compétence C. Différences entre objectif et compétence 3. Activités d'application 4. Conclusion	

Programme de la Matière

Intitulé de la matière: Didactique du Français langue Etrangère

Semestre : 1

Enseignant responsable de l'UE : BOUASLA Aboubakre
Enseignant responsable de la matière: BOUASLA Aboubakre

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes).*

- Renforcer les connaissances des étudiants en didactique générale et dans l'enseignement du français comme langue étrangère ;
- Appréhender métacognitivement la langue dans ses diverses manifestations : systémiques, pragmatiques et culturelles ;
- Problématiser la didactisation de la langue dans un milieu exogène ou plurilingue.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes).*

- Connaissance du français et connaissance de l'historique de la langue française.
- Connaissance des notions élémentaire de la didactique

Contenu de la matière:

- Didactique et pédagogie : affinités et différences ;
- Didactique générale et Didactique des Langues : convergences et divergences
- Didactique et ingénierie pédagogique
- Quelques notions de didactique : Système didactique, Transposition didactique, Triangle Didactique, contrat didactique, supports…
- Les différentes méthodologies de l'enseignement de la langue étrangère

(1)Remarque : L'enseignant construira en progression le plan de son cours en prenant en considération les points mentionnés.

Mode d'évaluation :

- Examen semestriel : Epreuve de fin de semestre (EFS)
- Examen de rattrapage : Epreuve de rattrapage.

Intitulé master : LMD Didactique des Langues Etrangères

Intitulé de la matière: Didactique du Français langue Etrangère

Semestre : 2

Enseignant responsable de l'UE : BOUASLA Aboubakre
Enseignant responsable de la matière: BOUASLA Aboubakre

Objectifs de l'enseignement (*Décrire ce que l'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière – maximum 3 lignes).*

- Français langue étrangère et seconde, Français langue maternelle, Français langue de spécialité ; Français langue professionnelle
- Apprentissage en présentiel et à distance
- Renforcer les connaissances des étudiants en didactique générale et dans l'enseignement du français comme langue étrangère ;
- Appréhender métacognitivement la langue dans ses diverses manifestations : systémiques, pragmatiques et culturelles ;
- Problématiser la didactisation de la langue dans un milieu exogène ou plurilingue.

Connaissances préalables recommandées (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes).*

Contenu de la matière (1) :

- Connaissance du français comme langue et connaissance de l'historique de la langue française.
- Didactique et sciences du langage : quelques apports, socioconstructivisme, psychologie cognitive, la didactique comme science carrefour
- Les notions d'objectifs, de compétence, en didactique ;

(1)Remarque : l'enseignant construira en progression le plan de son cours en prenant en considération les points mentionnés.

Mode d'évaluation :

- Examen semestriel : Epreuve de fin de semestre (EFS)
- Examen de rattrapage : Epreuve de rattrapage.

Références *(Livres et polycopiés, sites internet, etc)* : A TITRE INDICATIF

- **ABDALLAH-PRECTCEILLE, M., 1983,** pp.40-44. «La perception de l'Autre (Point d'appui sur l'approche interculturelle », *Le Français dans le Monde*, N° : 181, octobre
- **BACHMANN C., LINDENFELD J. SIMONIN J.,** 1991, *Langage et communications sociales,* Paris, Didier (Coll.LAL
- **BESSE, H., 1995,** *Méthodes et pratiques des manuels de langue,* Paris : Didier-Crédif (Coll. Essais).
- **BESSE, H., PORQUIER, R., 1984,** *Grammaire et didactique des langues,* paris, Haitier-Crédif.
- **BOUGUERRAT, T., 1991,** *Didactique du français langue étrangère dans le secondaire algérien (contribution à une méthodologie d'élaboration/ réalisation,* Alger : Office de Publications Universitaire.
- **BOYER, H., BUTZBACH, M., PENDANX, M., 1990,** *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère,* Paris : Clé International(Coll. Le français sans frontières).
- **BROUSSEAU, Guy** *Fondements et méthodes de la didactique des mathématiques. Recherche en didactique des mathématiques,* La Pensée Sauvage, Grenoble, 1986
- **BYRAM, M., 1992,** *Culture et éducation en langue étrangère,* Paris : Hatier/Didier (Coll. LAL).
- **CHEVALLARD, Y., 1985,** *La transposition didactique,* Paris, La Pensée Sauvage.
- **CUQ, J.-P. Dir., 2003,** *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde,* Paris, Clé International.
- **CUQ, J.-P., GRUCA, I., 2005,** *Cours de Didactique du français langue étrangère et seconde,* Grenoble, PUG.
- **DEFAYS, J.-M., 2003,** *Le français langue étrangère et seconde : enseignement et apprentissage,* Sprimont : Mardaga
- **GALISSON, R., 1980,** *D'hioer à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères,* Paris, Clé International
- **GERARD, F.-M., ROGIERS, X., 1993,** *Concevoir et évaluer les manuels scolaires,* Bruxelles : De Boeck-université.
- **GIASSON, J., 1996,** *La compréhension en lecture,* Paris/ Bruxelles : De Boeck (Coll. Pratiques pédagogiques).
-
- **HYMES DELL H., 1984,** *Vers la compétence de communication,* Paris : Crédif-Hatier,
- **MARTINEZ, P., 2004,** *La didactique des langues étrangères,* Paris : PUF (Coll. Que sais-je ? N°3199=
- **MOIRAND, S., 1979,** *Situations d'écrit (Compréhension, production en langue étrangère),* Paris : Clé international (Coll. Didactique des langues étrangères).
- **MOIRAND, F., 1990,** *Enseigner à communiquer en langue étrangère,* Paris : Hachette (Coll. F. références).
- **PUREN, C., 1991,** *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues,* Paris, Clé International.
- **PEYTARD, J., GENOUVIER, E., 1970*Linguistique et enseignement du français*,** Paris, Larousse.

- **REUTER, Y. Dir., 2007,** *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactique,* Bruxelles, De Boeck.
- **ZARATE, G., 1995,** *Représentations de l'étranger et didactique des langues,* Paris : Didier (Coll. CREDIF, essais).

Cours N°01 : Didactique et Pédagogie : Affinités et différences

- **Objectifs :** Clarifier les deux concepts tout en mettant en lumière les points communs et les différences

Introduction

La didactique et la pédagogie sont deux concepts souvent utilisés dans le domaine de l'enseignement et de la formation en éducation, toutefois, il faut signaler qu'ils ne sont pas synonymes. Bien qu'ils partagent des affinités et soient complémentaires, ils possèdent également des différences fondamentales qu'il est nécessaire d'évoquer. Ce cours a pour objectif de clarifier ces deux notions, d'explorer leurs points communs tout en mettant en lumière leurs distinctions essentielles. Mais il est plus judicieux de définir ces deux concepts avant de passer à cette clarification et cette exploration.

4. Définitions et concepts

C. La didactique

- **Définitions**

- Tous les chercheurs s'accordent à dire que le mot didactique est un terme très ancien et qui remonte à plus de 350 ans et qui vient du grec « *didaskein* » : enseignement ou enseigner. Le premier ayant utilisé le terme « Didactique » comme titre pour son ouvrage monumental *Didactica magna* (dont la 1^{e} version est en tchèque) est Jan Amos Komensky (1592-1670) connu sous le nom de Comenius où il a parlé de l'art d'enseigner et d'apprendre. Il a même élaboré des manuels en s'inspirant de Ratke (premier didacticien) qui a inventé une méthode présupposant une bonne maitrise de la langue maternelle. A la base, le terme est utilisé comme adjectif pour désigner « *tout ce qui a rapport à l'enseignement* » ou qui vise à « *instruire* ». Mais en tant que nom féminin, le concept accepte plusieurs définitions que je vais essayer de classer comme ainsi
- **Définition générale :** la didactique est la science qui étudie les méthodes et les pratiques d'enseignement ainsi que les processus d'apprentissage des savoirs. Elle analyse les contenus d'enseignement, les approches pédagogiques et les interactions entre l'enseignant, l'apprenant et les connaissances.

- **Définition de Jean-Pierre Astolfi (1995):** La didactique est une discipline qui s'intéresse à l'analyse des contenus d'enseignement et aux conditions de leur transmission et appropriation par les élèves. Elle étudie les interactions entre les savoirs, les enseignants et les élèves dans des situations d'enseignement-apprentissage. L'école pour apprendre. Paris: ESF Éditeur
- **Définition de F. Raynal et A. Rieunier** : Dans leur dictionnaire des concepts clés de pédagogie (1995) le terme didactique[1] *« renvoie à l'utilisation de techniques et de méthodes d'enseignement propres à chaque discipline »* (p.107). Cela laisse dire que l'on peut distinguer « la didactique des langues » de « la didactique des mathématiques » de « la didactique des sciences naturelles ».
- ***Définition de Michel Develay (1992) :*** La didactique est *"l'étude des processus d'enseignement et d'apprentissage, visant à comprendre et améliorer les pratiques pédagogiques". Elle se distingue de la pédagogie en se focalisant davantage sur les contenus et les stratégies spécifiques à chaque discipline. (Develay, M. (1992). De l'apprentissage à l'enseignement. Paris: ESF).*
- **Définition de Germain, C 1993):** La didactique, dans le contexte de l'enseignement des langues étrangères, est définie comme l'étude des méthodes et approches pédagogiques spécifiques à l'enseignement et l'apprentissage des langues. Elle s'intéresse aux techniques d'enseignement, aux matériaux didactiques et aux processus cognitifs des apprenants. (Germain, C. (1993). Didactique des langues : de l'enseignement aux technologies. Paris: CLE International).
- Définition de Philippe Meirieu (1996) : La didactique est l'articulation entre la science de l'enseignement et la pratique pédagogique. Meirieu, Ph souligne que la didactique se concentre sur la manière dont les savoirs sont transformés en contenus enseignables et comment ces contenus sont perçus et assimilés par les apprenants. **Le choix d'éduquer**. ESF éditeur).
- Définition de **Gérard Vergnaud**(1990) : Ce psychologue et didacticien, voit la didactique comme l'étude des conditions et des moyens pour favoriser l'appropriation des connaissances. Il met l'accent sur les concepts et les

[1] Je me suis inspiré des cours de Me BENHOUHOU, N. ENS, LSH d'Alger destinés aux enseignants PEF et PES

représentations mentales des apprenants, et sur la manière dont les enseignants peuvent les influencer. (Vergnaud, G. (1990). La théorie des champs conceptuels. La Pensée Sauvage).

- **Définition de Jean-Louis Martinand (19986)** : ce didacticien définit la didactique comme une science des contenus enseignés, en particulier des savoirs scolaires. Il insiste sur la nécessité de comprendre comment ces savoirs sont construits, structurés et présentés en classe. (Martinand, J.-L.. **Connaître et transformer la matière**. Peter Lang).
- **Définition de Yves Chevallard** : ce didacticien connu pour sa théorie de la transposition didactique, définit la didactique comme l'étude des transformations que subissent les savoirs savants pour devenir des savoirs enseignés. La transposition didactique est un concept clé qui décrit le processus par lequel les connaissances académiques sont adaptées pour être enseignées en milieu scolaire. (Chevallard, Y. (1991). **La transposition didactique**. La Pensée Sauvage).
- **Définition selon le Lexique de didactique :** Le Lexique de didactique de la langue française définit la didactique comme l'ensemble des méthodes et techniques utilisées pour transmettre des connaissances, en tenant compte des spécificités des disciplines et des caractéristiques des apprenants. (Candelier, M. (1998). **Didactique des langues étrangères**. Didier).

Toutes ces définitions montrent la richesse et la diversité des perspectives sur la didactique. Elles mettent en évidence le rôle central de la didactique dans la structuration des savoirs et l'optimisation des processus d'enseignement-apprentissage, tout en soulignant l'importance de la prise en compte des spécificités des contenus et des apprenants.

➢ Objectifs et domaines de recherche

A noter que la didactique a plusieurs objectifs que je vais évoquer tout en les clarifiant un par un :

- **Analyser et structurer les savoirs** est l'un de ses objectifs qui consiste à décomposer et organiser les connaissances en unités pédagogiques

compréhensibles pour les apprenants. Le didacticien analyse et comprend les différentes disciplines pour ainsi identifier les éléments essentiels en vue de les structurer de manière logique et progressive.

Exemple 2 : En didactique du français langue étrangère, enseigner la grammaire implique la décomposition des notions grammaticales telles que le verbe, l'adjectif pour les présenter sous forme de séquences qui tiennent compte de la progression et le niveau des apprenants.

Exemple 2: En didactique des mathématiques, on peut procéder par la décomposition des concepts en sous-concepts et la création de progressions didactiques pour enseigner les fractions, les équations, etc.

- **Concevoir des méthodes et des stratégies d'enseignement :** le didacticien est tenu à développer des méthodes et des approches pour enseigner les savoirs tout en tenant compte non seulement de la spécificité des contenus mais aussi de comme des apprenants. Le didacticien choisit par les méthodes se penche sur les meilleures façons d'enseigner les savoirs en utilisant diverses approches pédagogiques, comme l'apprentissage par problèmes, l'enseignement explicite, les activités de découverte, etc.

Exemple : En didactique des langues, cela pourrait inclure la conception d'activités communicatives pour enseigner la grammaire et le vocabulaire en contexte.

- **Adapter les contenus d'enseignement aux contextes et aux publics :** Le didacticien est tenu, également, adapter les contenu et les méthodes qu'il a sélectionner aux contextes spécifiques et aux divers publics d'apprenants à qui il s'adresse. Ainsi, il prend en considération les différences individuelles, sociales, économiques, culturelles des apprenants pour adapter les pratiques enseignantes

Exemple : Dans le contexte de FLE (Français Langue Étrangère), cela pourrait impliquer l'adaptation des ressources pédagogiques, les supports pour des apprenants de différents niveaux de compétence linguistique.

- **Évaluer les processus d'apprentissage et d'enseignement :** Le didacticien est tenu à mettre en place des dispositifs d'évaluation efficaces et fiables pour mesurer l'efficacité des méthodes d'enseignement et la progression des apprenants. Par conséquent, il développe des outils d'évaluation tout en s'inspirant des grilles du CECR pour analyser le niveau compréhension et les compétences des apprenants, ainsi que l'efficacité des pratiques pédagogiques.

Exemple : Toujours dans la sphère didactique du FLE, cela pourrait inclure des tests de compréhension, des évaluations pratiques, des auto-évaluations et des feedbacks constructifs.

- **Favoriser la réflexion sur les pratiques pédagogiques :** Le didacticien est tenu à réfléchir de manière critique sur leurs pratiques pédagogiques pour les améliorer continuellement. Ainsi, la didactique invite les enseignants à évaluer et à ajuster leurs méthodes en fonction des résultats obtenus et des retours d'expérience.

Exemple : Organiser des sessions de formation continue et des ateliers de partage de d'expériences et de pratiques entre enseignants pour discuter les résultats ou , éventuellement, des échec rencontrés.

- **Promouvoir l'innovation pédagogique :** Le didacticien est tenu à chercher de nouvelles approches, méthodes ou des outils technologiques susceptibles d'enrichir et d'optimiser l'enseignement-apprentissage. Ainsi, il explore de nouvelles approches centrées sur l'apprenant pour le rendre plus interactif et plus engageant.

Exemple : Intégrer des outils numériques, des simulations interactives, des plateformes d'apprentissage en ligne, etc., dans les programmes d'enseignement.

- **Renforcer l'interdisciplinarité :** Le didacticien est tenu à favoriser la connexions entre différentes disciplines pour une approche plus holistique de l'enseignement impliquant l'intervention de plusieurs disciplines à la fois.

Exemple : Développer des projets intégrés qui combinent les sciences, les arts et les langues pour offrir une expérience d'apprentissage complète.

Conclusion

Les objectifs de la didactique sont multiples et visent à améliorer continuellement l'enseignement et l'apprentissage. En analysant et en structurant les savoirs, en concevant des méthodes adaptées, en évaluant les processus d'apprentissage, en favorisant la réflexion et l'innovation pédagogique, et en renforçant l'interdisciplinarité, la didactique joue un rôle essentiel dans la formation des enseignants et l'optimisation des pratiques éducatives.

D. La pédagogie

➢ Définitions

Quant à la pédagogie, elle est liée beaucoup plus à l'éducation et se concentre sur les méthodes et les stratégies pour transmettre les connaissances, les compétences et les valeurs aux apprenants. Plusieurs définitions données par des spécialistes au concept sont présentées dans ce qui suit :

- **Définition selon le Dictionnaire de l'Académie française** : La pédagogie est définie comme un « *Ensemble des méthodes et pratiques utilisées dans l'enseignement. Manière d'enseigner, d'instruire* » (9e version)
- Définition selon Philippe Meirieu (2001): Ce didacticien français définit la pédagogie comme « *La réflexion sur les moyens d'enseigner de manière à permettre à chaque élève de progresser* » tout en insistant sur l'importance d'adapter ces méthodes aux besoins individuels des apprenants. (**Apprendre… oui mais comment ESF Editeur**)
- **Définition selon Maria Montessori (1912) :** Cette pédagogue italienne donne une définition plus générale à la pédagogie. Elle la qualifie comme « *l'aide à la vie* » tout en soulignant l'importance de respecter le développement naturel de l'enfant et de lui offrir un environnement propice à l'apprentissage autonome **(L'enfant)**.

- **Définition selon John Dewey (1938) :** Ce philosophe et éducateur américain voit que la pédagogie comme « *L'interaction entre l'élève et l'enseignant dans un processus de co-construction de savoir* ». Il met l'accent sur l'apprentissage par l'expérience et l'importance de l'environnement éducatif. (**Experience and Education**).
- **Définition selon Célestin Freinet (1967) :** Ce grand pédagogue français définit la pédagogie comme un ensemble *« un ensemble de techniques et de méthodes visant à rendre l'élève acteur de son propre apprentissage* ». Il valorise la pédagogie active, où l'élève est engagé dans des activités interactives (**Les Techniques Freinet de l'Ecole moderne**)

Conclusion

Compte tenu de ces définitions, il ressort que la pédagogie en tant que telle est une discipline ou une science qui va de l'art de transmettre des connaissances à la science de l'éducation et à l'engagement des apprenants dans leur propre processus d'apprentissage. Elle constitue comme un guide pour soutenir le développement intellectuel, social et émotionnel des apprenants qui s'adaptent aux contextes et aux besoins spécifiques de chaque individu.

La didactique est à la pédagogie ce que la théorie est à la pratique

- **Objectifs et domaines de recherche**

Quant à la pédagogie, elle a, également, des objectifs que je vais essayer d'évoquer dans ce qui suit.

- **Développement global des apprenants :** La pédagogie favorise le développement intellectuel, social, émotionnel et physique des apprenants tout en encourageant leur croissance équilibrée et en tenant compte de tous les aspects de leur personnalité.

***Exemple* :** Mettre en place des activités qui stimulent à la fois les compétences cognitives, sociales et émotionnelles des apprenants

- **Adaptation des méthodes d'enseignement :** Elle tente d'adapter les méthodes pédagogiques aux besoins et aux caractéristiques des apprenants. Autrement dit, les pédagogies doivent ajuster les approches selon le profils d'apprentissage en tenant comptes des différences individuelles des apprenants.

Exemple : Procéder avec des méthodes différenciées et proposer des activités adaptées aux niveaux d'aptitude et leur style d'apprentissage.

- **Engagement et motivation des apprenants** : La pédagogie tente de stimuler l'intérêt et la motivation chez les apprenants. Du coup, elle chercher à rendre l'apprentissage plus attractif tout en proposant des méthodes plus interactives et participatives.

Exemple : Proposer des activités ludiques comme des jeux éducatifs ou des projets collaboratifs et interactifs

- **Promotion de l'autonomie et de la responsabilité :** La pédagogie encourage les apprenants à devenir plus autonomes et responsables de leur apprentissage. Elle développe chez l'apprenant l'esprit d'initiative pour faire, lui-même, choix et d'assumer leur engagement.

Exemple : Proposer des projets individuels qui créent un environnement stimulants.

- **Promotion de la collaboration et du travail d'équipe** : La pédagogie encourage les compétences de collaboration et de travail collectif. Elle favorise, en ce sens, les interactions sociales et le travail en groupe pour préparer les apprenants à s'impliquer avec les autres.

Exemple : Mettre en place des activités qui stimulent la collaboration pour développer les compétences interpersonnelles entre les apprenants.

Conclusion

Si les objectifs de la didactique sont centrés sur les contenus et les méthodes, ceux de la pédagogie sont centrés sur l'apprenant. Elle tente de créer un environnement d'apprentissage dynamique, inclusif qui stimule les apprenants. En favorisant le

développement global des apprenants, en adaptant les méthodes d'enseignement à leurs besoins, en stimulant leur engagement et leur motivation, la pédagogie joue un rôle crucial dans l'épanouissement des élèves et dans leur préparation à devenir des apprenants responsables et autonomes.

5. Affinités et différences entre didactique et pédagogie

La didactique et la pédagogie partagent plusieurs affinités et des objectifs communs qu'il est nécessaire d'évoquer. A titre d'exemple, toutes les deux tentent d'améliorer l'enseignement-apprentissage et d'optimiser les processus pour assurer ces deux opérations.

E. Objectifs communs

- **Amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage :** Toutes les deux disciplines veillent à améliorer l'enseignement-apprentissage des langues. En effet, la didactique et la pédagogie visent à rendre le processus d'enseignement-apprentissage plus accessible, compréhensible et enrichissant aux apprenants.
- **Optimisation des processus** : Toutes les deux disciplines veillent à optimiser l'enseignement-apprentissage des langues. Tandis que la didactique fournit les contenus, les stratégies et les méthodes spécifiques à chaque discipline, la pédagogie s'assure que ces outils et ces méthodes soient utilisées de manière efficace et adaptée avec les apprenants.

F. Distinctions et différences essentielles

Quoiqu'elles se complètent et partagent certains mêmes objectifs que je viens de citer, la didactique et la pédagogie se distinguent, aussi, dans certains points qu'il est nécessaire de mentionner.

- **Centration sur le contenu vs centration sur l'apprenant :**
 - La didactique est axée sur les contenus d'enseignement et les stratégies pour les transmettre. Elle met l'accent sur les savoirs à enseigner et comment les structurer sous forme de séquences.

- La pédagogie est centrée sur l'apprenant et son développement global. Elle prend en compte les dimensions affectives, cognitives et sociales de l'apprentissage.

- **Approche analytique vs. approche pratique**
 - La didactique est une approche théorique et analytique. Elle analyse les contenus à enseigner et étudie systématiquement les processus d'enseignement-apprentissage.
 - La pédagogie est une approche pratique et réflexive. Elle met en application les méthodes d'enseignement en classe.
- **Spécialisation dans la discipline vs interdisciplinarité**
 - La didactique se concentre sur les spécificités d'une discipline donnée pour optimiser son enseignement.
 - La pédagogie est plus interdisciplinaire tout en visant à intégrer plusieurs disciplines pour adopter une approche plus holistique.

Conclusion

En somme, et bien qu'elles aient des domaines de focalisation distincts et partagent plusieurs affinités qui les rendent interdépendantes, la didactique et la pédagogie sont deux disciplines qui œuvrent, ensemble, pour structurer et adapter l'enseignement de manière à optimiser l'apprentissage des langues tout en favorisant une interaction efficiente entre les enseignants, les apprenants et les contenus. Leur complémentarité est essentielle pour stimuler les apprenants en créant un environnement propice d'enseignement-apprentissage dynamique et inclusif.

Mathieu Foria: « *La didactique est à la pédagogie ce que la théorie est à la pratique* »

Si la didactique est une réflexion sur la transmission des savoir, la pédagogie est la pratique des résultats de ces réflexions en classe

Cours N°02 : Didactique générale et Didactique des Langues : Convergences et divergences

- **Objectif :** Clarifier les deux disciplines tout en précisant les convergences et les différences

Introduction

La didactique, comme, je l'ai précisé dans le cours précédent, est une discipline qui se focalise sur les méthodes d'enseignement et les processus d'apprentissage. Cette discipline se décline en différentes branches, notamment la didactique générale, qui traite des principes communs à toutes les disciplines, et la didactique des langues, qui se concentre sur l'enseignement des langues vivantes. Ce cours vise, donc, à explorer les convergences et les différences entre ces deux sous-disciplines, si j'ose dire, en examinant leurs objectifs, approches, et applications.

I. Définition et Objectifs

A. La didactique générale

La didactique générale est définie comme la science qui étudie les méthodes et les pratiques d'enseignement applicables à l'ensemble des disciplines. Elle analyse les processus d'enseignement-apprentissage, indépendamment du contenu spécifique, et développe des principes pédagogiques universels. Parmi ses objectifs principaux, la didactique générale tente d'identifier et analyser les éléments communs entre les diverses disciplines telles que les relations entre les trois pôles du triangle didactique proposé par Y. Chevallard (1985)

- **Objectifs :** Parmi les principaux objectifs de la didactique générale, je cite à titre d'exemple :
 - Identifier et analyser les éléments et les points communs aux diverses disciplines
 - Concevoir des méthodes et des approches d'enseignement que l'on peut mettre en place dans différents contextes éducatifs

- Optimiser les pratiques pédagogiques en se basant sur les principes théoriques proposés par la didactique et qui pourraient être applicables à toutes les matières.

B. La didactique des langues

Quant à la didactique des langues, elle est définie comme la branche de la didactique qui se concentre, uniquement, sur l'enseignement et l'apprentissage des langues. Elle étudie les spécificités de l'acquisition des compétences linguistiques, telles que la compréhension orale, l'expression écrite, la grammaire, et la culture associée à la langue enseignée. Alors, elle tente de développer des approches plus axées sur l'acquisition des compétences linguistiques (écouter, parler, lire, écrire) et vise à intégrer la dimension culturelle et interculturelle dans l'enseignement des langues.

II. Convergences entre la Didactique Générale et la Didactique des Langues

A. Objectif commun d'amélioration de l'enseignement

Les deux sous-disciplines visent à améliorer les pratiques d'enseignement en optimisant les méthodes et stratégies utilisées pour faciliter l'apprentissage. Que ce soit en mathématiques, en sciences, ou en langues, la finalité reste d'aider les apprenants à maîtriser les contenus enseignés de manière efficace.

Exemple : Dans les deux cas, les enseignants utilisent des techniques d'évaluation formative pour ajuster leurs approches pédagogiques en fonction des progrès des élèves.

B. Focus sur l'interaction enseignant-apprenant

Les deux didactiques s'intéressent à la relation entre l'enseignant, l'apprenant et le savoir. Elles cherchent à créer des environnements d'apprentissage propices où l'interaction favorise l'acquisition de connaissances.

Exemple : Dans un cours de langue comme dans un cours de sciences, l'enseignant doit établir un cadre interactif et motivant pour engager les élèves.

C. Approche réflexive et adaptative

Les deux branches encouragent une réflexion continue sur les pratiques pédagogiques. Les enseignants sont incités à adapter leurs méthodes en fonction des besoins spécifiques des élèves et des contextes d'enseignement.

Exemple : Un enseignant de langues, tout comme un enseignant de sciences, doit ajuster ses méthodes pour impliquer les apprenants ayant différents styles d'apprentissage ou des besoins particuliers.

III. Différences entre la Didactique Générale et la Didactique des Langues

A. Spécificité du contenu enseigné

La didactique générale s'intéresse aux principes universels applicables à toutes les disciplines, tandis que la didactique des langues se concentre sur les spécificités de l'apprentissage des langues, telles que l'acquisition du vocabulaire, de la syntaxe, et des compétences communicatives.

Exemple : En didactique des langues, on met l'accent sur l'immersion linguistique et la pratique orale, ce qui est moins pertinent dans d'autres disciplines comme les mathématiques.

B. Méthodes d'enseignement spécifiques

La didactique des langues utilise des méthodes spécifiques, comme l'approche communicative, l'approche actionnelle, l'immersion, et les jeux de rôle, qui ne sont pas forcément utilisés dans d'autres disciplines. La didactique générale, quant à elle, préconise des méthodes plus transversales comme l'apprentissage par problèmes ou la pédagogie de projet.

Exemple : L'utilisation d'exercices de phonétique pour améliorer la prononciation est propre à la didactique des langues, alors qu'en didactique générale, on privilégie des techniques d'enseignement applicables à plusieurs disciplines.

C. Dimension culturelle et interculturelle

La didactique des langues accorde une place importante à la culture et à l'interculturalité, car l'apprentissage d'une langue implique aussi la compréhension des contextes culturels dans lesquels cette langue est utilisée. Cette dimension est moins présente dans la didactique générale.

Exemple : Dans l'enseignement des langues, l'apprentissage d'une langue étrangère fait appel souvent à des éléments de culture, tels que les traditions, les coutumes, et les modes de vie des locuteurs natifs, ce qui n'est pas le cas dans des disciplines comme les mathématiques ou la physique.

IV. Applications pratiques et études de cas

A. Exemple de convergence

Une classe de mathématiques et une classe de langue utilisent toutes deux l'évaluation formative pour identifier les lacunes des élèves et adapter l'enseignement en conséquence. Cela montre comment la réflexion sur la pratique est un point commun entre la didactique générale et la didactique des langues.

B. Exemple de divergence

En didactique des langues, un enseignant peut utiliser l'approche communicative pour enseigner le français, avec des activités de dialogue, de simulation de situations réelles, etc.

En didactique générale, un enseignant de sciences utilisera des laboratoires expérimentaux ou des résolutions de problèmes pour enseigner les concepts scientifiques, sans nécessairement inclure une composante de communication interculturelle.

Conclusion

La didactique générale et la didactique des langues, bien qu'elles partagent des objectifs communs, comme l'amélioration des pratiques d'enseignement et l'optimisation de l'apprentissage, se distinguent par la spécificité des contenus qu'elles abordent et par les méthodes d'enseignement qu'elles préconisent. La didactique générale propose des principes transversaux applicables à diverses

disciplines, tandis que la didactique des langues se concentre sur les spécificités de l’acquisition linguistique et intègre une dimension culturelle forte. Une compréhension approfondie des convergences et des différences entre ces deux branches permet aux éducateurs de mieux adapter leurs stratégies pédagogiques en fonction du contexte disciplinaire et des besoins des apprenants.

Cours N°03 : Didactique et l'ingénierie pédagogique

- **Objectif :** - Clarifier les deux concepts
 - Explorer l'interaction entre les deux concepts
 - Mettre en lumière leur importance dans l'amélioration des pratiques pédagogiques

Introduction

La didactique et l'ingénierie pédagogique sont deux concepts clés dans le domaine de l'éducation et l'enseignement des langues. Bien qu'ils se recoupent, chacun joue un rôle distinct dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des processus d'enseignement-apprentissage. Ce cours vise à clarifier ces concepts, à explorer leurs interactions et à mettre en lumière leur importance pour l'amélioration continue des pratiques éducatives.

I. Définitions et Concepts

A. La didactique

Comme je l'ai mentionné dans les cours précédents, la didactique est la science qui étudie les méthodes, les pratiques et les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle se concentre sur la manière dont les contenus d'une discipline sont organisés, transmis et assimilés par les apprenants.

B. L'ingénierie pédagogique

Dans sa première acception, l'ingénierie est définie dans le dictionnaire Le Petit Robert (1992) comme « *Etude globale d'un projet industriel sous tous ses aspects (techniques, économiques, financiers…)* ». Cette définition manque de précision puisqu'elle ne concerne que le domaine de l'industrie. Cependant si l'on associe le terme pédagogique à l'ingénierie, cela permet plusieurs définitions que je vais présenter dans ce qui suit.

- A commencer par la définition générale : « *L'ingénierie pédagogique est un ensemble de méthodes et d'outils utilisés pour concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs de formation. Elle s'appuie sur une approche systémique pour structurer les contenus, les activités pédagogiques et les évaluations de*

manière cohérente afin de répondre aux objectifs pédagogiques et aux besoins des apprenants. »

- **La définition de Jacques Tardif** : Ce didacticien définit l'ingénierie pédagogique dans son ouvrage ***Pour un enseignement stratégique*** comme « *Un ensemble de démarches nécessaires à la conception, au développement et à l'évaluation d'un dispositif de formation en tenant compte des contraintes pédagogiques, techniques et organisationnelle » (1992)*

- **La définition de François Mangenot :** Ce spécialiste décrit dans son article « **Ingénierie pédagogique : tendances et perspectives** » l'ingénierie pédagogique comme *« Un champ de pratiques visant à l'élaboration de dispositifs de formation intégrant des outils technologiques où l'articulation entre contenu, méthodes et moyen est optimisée pour favoriser l'apprentissage »*

- **La définition de L'Association Française de Normalisation (AFNOR) :** cette association définit l'Ingénierie pédagogique comme **«** *Un ensemble de processus qui permettent de concevoir des parcours de formation, de définir les modalités pédagogiques et de sélectionner les outils appropriés pour atteindre les objectifs de formation définis »* **(Référentiel de formation continue)**

- **La définition de l'Ingénierie pédagogique dans le contexte du E-Learning :** Elle est définie selon Clark, RC & Mayer, R. E dans leur ouvrage ***E-Learning and the Science of Instruction*** comme

> *« La conception et la gestion des dispositifs d'apprentissage numériques, incluant la création de contenus multimédias, l'organisation des parcours d'apprentissage et l'intégration des technologies éducatives pour optimiser l'efficacité de la formation à distance » (2011)*

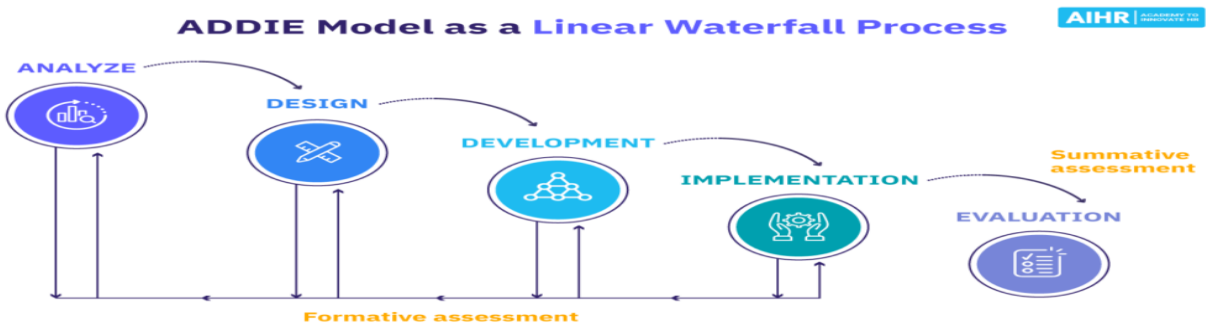
Alors selon ces définitions, nous pouvons comprendre que l'ingénierie pédagogique est une discipline multidimensionnelle qui englobe la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs de formation, en s'appuyant sur des objectifs pédagogiques, des contraintes techniques et des besoins des apprenants. Qu'il s'agisse des formations en présentiel, de e-learning ou hybrides, l'ingénierie

pédagogique reste essentielle pour concevoir des parcours d'apprentissage efficaces et adaptés aux besoins des apprenants et aux différents contextes d'apprentissage.

C. Le modèle ADDIE

L'ingénierie pédagogique, déjà mentionné, est un processus qui comporte plusieurs étapes que je vais d'illustrer avec la méthode ADDIE. Cet acronyme signifie : Analyse, Design, Développement, Implémentation, Evaluation.

- **Analyse :** C'est une étape qui consiste à analyser les besoins de formation des apprenants, de l'organisation ainsi que les contraintes et les ressources disponibles. L'enjeu est de comprendre les objectifs de la formation afin de les atteindre. Nous pouvons partir de certaines questions telles que : Qui seront les participants, leur statut, leur niveau ?... Quelle est la durée de la formation ?...
- **Design :** C'est la 2e étape qui consiste, quant à elle, à concevoir le dispositif de formation tout en déterminant les objectifs d'apprentissage, les stratégies, les supports, les évaluations et les modalités de formation. Il s'agit, également, de structurer la formation.
- **Développement :** Cette étape consiste à développer les supports de formation et les évaluations tels que les modules de cours, les vidéos, les tests … L'objectif est de créer les supports de formation conformément à la conception définie à l'étape précédente.
- **Implémentation :** C'est l'étape où il s'agit de mettre en œuvre le dispositif de formation auprès des apprenants.
- **Evaluation :** Enfin, c'est l'étape où il s'agit d'évaluer le dispositif de formation mis en œuvre afin de, si nécessaire, revoir ou améliorer les éléments de formation.



G. Applications Pratiques et Études de Cas

❖ Conception d'un dispositif de formation en entreprise

- ***Étape 1* :** Analyse des besoins d'une entreprise pour une formation en gestion de projet.
- ***Étape 2* :** Conception d'un parcours de formation combinant ateliers en présentiel, modules e-learning, et études de cas pratiques.
- ***Étape 3 :*** Développement des supports de cours, des études de cas, et des évaluations.
- ***Étape 4*** : Mise en œuvre de la formation avec suivi régulier des progrès des participants.
- ***Étape 5 :*** Évaluation de l'efficacité de la formation et ajustement en fonction des résultats obtenus.

❖ Conception d'un programme e-learning pour une université

- ***Étape 1*** : Identification des besoins des étudiants en termes de compétences numériques.
- ***Étape 2*** : Conception d'un programme e-learning modulaire avec des parcours personnalisés.
- ***Étape 3*** : Développement de modules interactifs intégrant vidéos, quiz, et forums de discussion.
- ***Étape 4 :*** Déploiement du programme via une plateforme LMS et suivi de la participation.
- ***Étape 5 :*** Analyse des performances et retour des étudiants pour améliorer le programme.

Conclusion

Pour conclure, on peut dire que l''ingénierie pédagogique est un processus complexe et multidimensionnel qui joue un rôle crucial dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de formation efficaces et adaptés aux besoins des apprenants. En combinant des méthodes pédagogiques rigoureuses, des technologies avancées, et une approche centrée sur l'apprenant, l'ingénierie pédagogique permet de créer des environnements d'apprentissage optimisés. Que

ce soit en contexte académique, en entreprise ou dans la formation continue, l'ingénierie pédagogique est essentielle pour répondre aux défis de l'enseignement apprentissage des langues afin de préparer les apprenants aux exigences du monde moderne.

Cours N°04 : La transposition didactique

- **Objectif :** - Éclairer la notion de «Transposition didactique»
 - Mettre en lumière son importance dans l'amélioration des pratiques pédagogiques

Introduction

La notion de transposition didactique occupe une place centrale en didactique, en particulier dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement des langues. Elle fait référence aux processus par lesquels un savoir, issu d'un domaine scientifique ou social, est transformé pour être enseigné dans un contexte scolaire. Ce cours explore les fondements théoriques et les applications pratiques de la transposition didactique, tout en mettant l'accent sur son importance en didactique des langues.

I. Qu'est ce que la transposition didactique?

Ce processus a été exploré en profondeur par Yves Chevallard dans son ouvrage de 1991, intitulé *Du savoir savant au savoir enseigné*. Initialement centré sur les mathématiques, cet ouvrage analyse comment les connaissances scientifiques sont réélaborées à différents niveaux : conception des programmes, élaboration des manuels et mise en pratique en classe.

Au-delà des mathématiques, la notion de transposition didactique a été étendue à de nombreuses autres disciplines telles les sciences exactes, les sciences humaines et sociales, la didactique des langues. Elle s'applique notamment aux processus par lesquels les savoirs académiques sont sélectionnés, structurés et simplifiés pour correspondre aux finalités éducatives et aux besoins des apprenants. Cette approche met en évidence les écarts entre les connaissances savantes, les contenus institutionnalisés et les savoirs effectivement appris par les élèves liées à la transposition didactique. Il est judicieux de distinguer deux notions importantes: le savoir savant et le savoir enseigné.

- **Savoir savant :** Il correspond aux connaissances produites dans le cadre de la recherche scientifique ou académique. Ce savoir est souvent complexe, abstrait et détaillé.

***Exemple 1*:** Le concept de relativité générale en physique est un savoir savant, complexe et destiné aux spécialistes du domaine.

Exemple 2: La linguistique en langue française est une discipline théorique qui relève du savoir savant

- **Savoir enseigné** : C'est le savoir tel qu'il est transmis dans un cadre éducatif, souvent simplifié, structuré et adapté aux niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, universitaire).

Exemple 1: Le principe de relativité, dans sa version simplifiée, est enseigné aux élèves du secondaire à travers des exemples concrets.

Exemple 2: La linguistique est enseignée dans sa version simplifiée à l'université aux étudiants de 1e année Licence à l'aide de définitions simples et à l'aide d'exemples...

Remarque : La transposition didactique est essentielle car elle permet de rendre les savoirs accessibles aux élèves. Sans cette transformation, les apprenants n'auraient pas la capacité de comprendre les savoirs complexes issus de la recherche scientifique.

❖ Les Étapes de la Transposition Didactique

La Transposition Externe

La transposition externe concerne la première étape du processus, où les savoirs savants sont sélectionnés et adaptés par les institutions éducatives (ministères, commissions pédagogiques, concepteurs de programmes). Cette étape consiste à décider quels savoirs seront enseignés et sous quelle forme.

- **Processus de sélection :** Tous les savoirs ne sont pas enseignés. Les autorités éducatives décident quels contenus sont pertinents et réalisables pour les élèves à différents niveaux.
- **Révision et adaptation :** Les savoirs savants sont adaptés en fonction des programmes scolaires et du niveau de maturité des apprenants.

Exemple : En mathématiques, des concepts avancés comme les dérivées sont réservés au lycée, tandis que les opérations de base sont enseignées à l'école primaire.

La Transposition Interne

La transposition interne se déroule au niveau de la classe. Elle concerne les choix de l'enseignant, qui adapte les savoirs sélectionnés pour les rendre compréhensibles et accessibles à ses élèves.

- **Didactisation :** L'enseignant doit choisir les exemples, les méthodes et les outils pédagogiques les plus appropriés pour présenter le savoir aux élèves.

Exemple : Un professeur de sciences peut utiliser des expériences concrètes pour illustrer des concepts théoriques, comme les lois de Newton.

- **Différenciation :** L'enseignant adapte son enseignement en fonction des capacités, des intérêts et des difficultés des élèves. Cette différenciation est importante pour répondre aux besoins hétérogènes des apprenants dans une même classe.

Exemple : Simplifier un concept mathématique pour un élève en difficulté, tout en proposant des exercices plus avancés pour un élève plus à l'aise.

Transposition Didactique en Langues

Dans l'enseignement des langues, la transposition didactique implique l'adaptation des règles grammaticales complexes et des structures linguistiques pour permettre aux apprenants de progresser étape par étape.

Exemple : En didactique des langues, on enseigne les bases de la grammaire et du vocabulaire avant d'introduire des nuances linguistiques plus subtiles (comme les temps verbaux complexes ou les expressions idiomatiques).

Transposition Didactique en Sciences

En sciences, la transposition didactique consiste à rendre compréhensibles des concepts théoriques parfois très éloignés du quotidien des élèves, comme les lois de la physique, les processus chimiques, ou la biologie moléculaire.

Exemple : Utiliser des expériences de chimie simples pour expliquer des réactions chimiques complexes, permettant aux élèves de voir concrètement les effets des interactions chimiques.

Conclusion

En classe de langues, la transposition didactique joue un rôle crucial dans l'adaptation des savoirs linguistiques à des contextes d'enseignement diversifiés. Elle permet de transformer le savoir savant (grammaire, phonétique, culture) en un savoir enseigné qui répond aux besoins des apprenants et aux exigences des programmes scolaires. Ce processus implique un équilibre subtil entre les exigences scientifiques du savoir linguistique et les contraintes pédagogiques, tout en tenant compte des particularités des apprenants.

Toutefois, il faudrait signaler que la transposition didactique ne se limite pas à une simplification des savoirs ; elle suppose une mise en perspective et une contextualisation qui rendent les apprentissages significatifs. En effet, dans une classe de langue, l'enseignant doit sélectionner, organiser et présenter des contenus linguistiques et culturels de manière à favoriser l'acquisition des compétences de communication, tout en respectant les objectifs éducatifs et didactiques. Ce travail de médiation est essentiel pour transformer des règles abstraites en activités concrètes, fonctionnelles et engageantes pour les apprenants.

Enfin, la transposition didactique en didactique souligne l'importance d'une approche réflexive : l'enseignant doit constamment interroger ses choix pédagogiques et ajuster son enseignement en fonction des retours des apprenants et des réalités de la classe. En ce sens, cette notion constitue, dans la sphère didactique, une clé pour concevoir des situations d'apprentissage authentiques, équilibrées et porteuses de sens, permettant aux apprenants de s’approprier le savoir savant transposé de manière active et pratique.

Cours N°05 : Le triangle didactique

- **Objectif :** - Clarifier le concept : Triangle didactique

- Mettre en lumière son importance dans l'amélioration des pratiques pédagogiques

Introduction

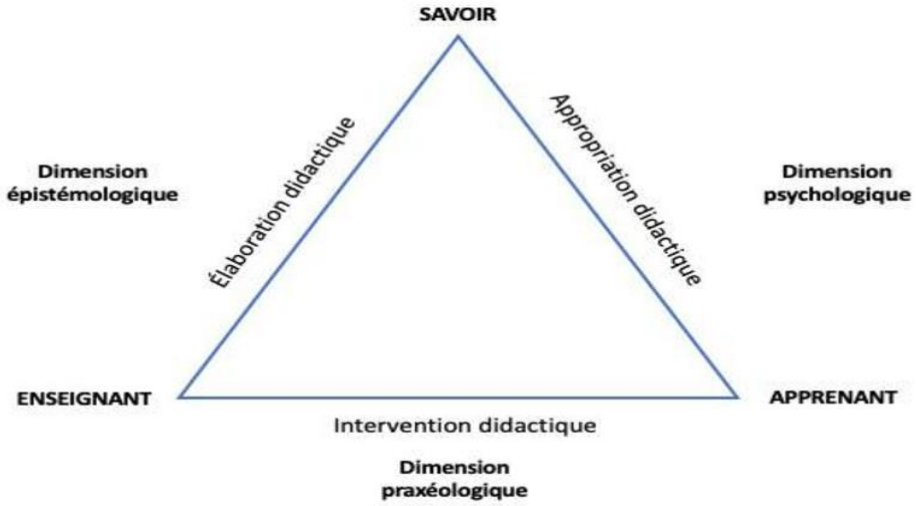
Le triangle didactique est une notion centrale en didactique générale et en didactique des langues. Il permet de comprendre les interactions essentielles qui se produisent dans tout processus d'enseignement-apprentissage. Ce modèle schématique, basé sur les relations entre l'enseignant, l'élève et le savoir, constitue un outil précieux pour analyser et améliorer les pratiques pédagogiques.

L'objectif de ce cours est de fournir une compréhension approfondie du triangle didactique, en mettant en lumière :

- Les interactions clés entre les trois pôles (enseignant, élève et savoir) et leur influence sur l'apprentissage.
- Le dysfonctionnement dans ces interactions
- L'application pratique de ce modèle dans des contextes d'enseignement variés, notamment en didactique des langues, à travers des exemples concrets et des activités.

I. Le triangle didactique

Le triangle didactique est ce deuxième concept clé en didactique. A l'origine, ce concept désigne cette représentation schématique qui illustre les relations entre trois pôles fondamentaux dans toute situation d'enseignement.



Le

Le triangle didactique selon CHEVALLARD, 1985

- ***L'enseignant :*** Celui qui transmet le savoir et organise le processus d'apprentissage.
- ***L'élève :*** Celui qui reçoit et s'approprie le savoir à travers les interactions avec l'enseignant et les contenus pédagogiques.
- ***Le savoir :*** L'ensemble des connaissances, des compétences, et des valeurs que l'enseignant cherche à transmettre à l'élève.

Ces trois pôles interagissent de manière constante et forment la base de toute situation didactique. Chacune des trois relations du triangle est importante pour le bon déroulement de l'apprentissage.

❖ Importance du Triangle Didactique

Le triangle didactique permet d'analyser les différentes dynamiques présentes en classe. En comprenant ces interactions, les enseignants peuvent ajuster leur pratique pédagogique pour rendre l'apprentissage plus efficace. Ce modèle aide également à repérer les dysfonctionnements potentiels dans les relations entre les trois pôles.

❖ Les Interactions dans le Triangle Didactique

Les trois relations principales du triangle didactique sont les interactions *enseignant-savoir*, *enseignant-élève*, et *élève-savoir*. Ces interactions sont

interdépendantes et leur bon équilibre est essentiel à l'efficacité du processus d'enseignement-apprentissage.

Interaction Enseignant-Savoir

Cette 1e interaction concerne la manière dont l'enseignant maîtrise et organise le savoir pour le transmettre aux élèves.

- ***Rôle de l'enseignant :*** L'enseignant doit avoir une connaissance approfondie du savoir qu'il enseigne, et être capable de le structurer de manière compréhensible et adaptée au niveau des élèves.
- ***Adaptation du savoir :*** L'enseignant doit adapter les savoirs complexes (savoirs savants) en les rendant accessibles à ses élèves, un processus appelé transposition didactique. Il choisit également des méthodes pédagogiques (exposés, exercices pratiques, jeux) pour faciliter la compréhension.

Exemple 1: En mathématiques, un enseignant de collège doit transformer des concepts abstraits, comme la géométrie dans l'espace, en exercices concrets pour que les élèves puissent se les approprier.

Exemple 2: En langue française, un enseignant explique bien les notions linguistique telle que les types de phrase, le subjonctif ... à l'aide d'exemples et des activités pratiques

Interaction Enseignant-Élève

Cette 2e relation concerne la communication entre l'enseignant et l'élève et la manière dont l'enseignant guide l'élève dans son processus d'apprentissage.

- ***Accompagnement de l'apprentissage*** : L'enseignant doit accompagner et soutenir l'élève, en tenant compte de ses difficultés et de ses besoins. Cette interaction implique l'évaluation régulière du travail de l'élève, le feedback et l'adaptation des méthodes pédagogiques si nécessaire.
- ***Gestion de la classe :*** L'enseignant doit créer un environnement favorable à l'apprentissage en veillant à la motivation, à la participation active des élèves et au respect des règles de la classe.

Exemple : Un enseignant en classe de langue étrangère peut adapter ses méthodes en proposant des activités plus interactives (jeux de rôle, dialogues) pour motiver un élève timide à s'exprimer davantage.

Interaction Élève-Savoir

Cette 3e interaction désigne la manière dont l'élève s'approprie le savoir et s'engage dans son processus d'apprentissage.

- ***Engagement actif :*** L'élève n'est pas un récepteur passif du savoir, mais un acteur qui doit s'impliquer activement. Il doit comprendre, manipuler, questionner et utiliser les savoirs pour s'approprier véritablement les concepts enseignés.
- ***Stratégies d'apprentissage :*** L'élève développe des stratégies pour intégrer les connaissances, qu'il s'agisse de techniques de mémorisation, de prise de notes, de résolutions de problèmes ou de travaux pratiques.

Exemple : En sciences, un élève qui réalise des expériences au laboratoire comprend mieux les concepts théoriques liés aux lois de la physique.

❖ Dysfonctionnements dans le Triangle Didactique

Lorsque l'une des relations du triangle didactique est rompue ou mal équilibrée, cela peut entraîner des dysfonctionnements qui affectent l'apprentissage.

Rupture dans l'interaction *Enseignant-Savoir*

Si l'enseignant ne maîtrise pas suffisamment le savoir ou ne parvient pas à l'adapter au niveau des élèves, cela peut entraîner des incompréhensions. Du coup, les élèves peuvent ne pas comprendre les concepts enseignés ou les trouver trop complexes. L'enseignant peut avoir du mal à faire passer l'essentiel des savoirs.

Exemple : Un enseignant de mathématiques qui introduit des équations trop complexes dès le début du cours risque de perdre l'attention de ses élèves, qui auront du mal à suivre.

Rupture dans l'interaction Enseignant-Élève

Si l'enseignant ne parvient pas à établir une communication efficace avec ses apprenants ou ne prend pas en compte leurs besoins et leurs difficultés, la relation pédagogique sera rompue. L'élève peut se sentir découragé, démotivé ou incompris, ce qui affecte directement son engagement dans le processus d'apprentissage.

Exemple : Un élève en difficulté qui n'est pas soutenu ou encouragé par son enseignant peut perdre confiance et ne plus s'investir dans les activités proposées.

- **Rupture dans l'interaction Élève-Savoir**

Si l'élève ne s'engage pas activement dans le processus d'apprentissage ou ne perçoit pas l'intérêt du savoir, il peut ne pas s'approprier les connaissances. L'élève apprend mécaniquement ou superficiellement sans comprendre véritablement les concepts. Cela peut affecter sa progression dans la discipline.

Exemple : Un élève en histoire peut mémoriser des dates sans comprendre les événements historiques sous-jacents, ce qui limite sa capacité à analyser et interpréter les faits.

Cours N°06 : Le contrat didactique

- **Objectif :** - Clarifier le concept : Contrat didactique
 - Mettre en lumière son importance dans l'amélioration des pratiques pédagogiques

Introduction

Le contrat didactique est une notion clé dans le domaine de la didactique. Ce concept désigne l'ensemble des attentes implicites et explicites qui structurent les relations entre l'enseignant et l'élève dans une situation d'enseignement-apprentissage. L'étude du contrat didactique est essentielle pour comprendre les mécanismes pédagogiques en jeu, identifier les éventuels obstacles à l'apprentissage et concevoir des interventions adaptées. Ce cours vise à explorer en profondeur cette notion et ses implications dans le contexte didactique tout en mettant en lumière les objectifs tels:

- Comprendre le concept de contrat didactique : définir ses composantes, ses caractéristiques et ses implications dans les situations d'enseignement-apprentissage.
- Identifier les enjeux pédagogiques liés au contrat didactique, notamment les responsabilités respectives de l'enseignant et de l'élève.
- Analyser des situations concrètes où le contrat didactique intervient, pour en dégager les dynamiques et les tensions possibles.
- Proposer des solutions pédagogiques pour surmonter les ruptures du contrat didactique et optimiser les interactions enseignant-élève.

II. Le contrat didactique

Le contrat didactique est un concept non moins important en didactique. Il fait fait référence à l'ensemble des règles, souvent implicites, qui régissent les interactions entre l'enseignant et les élèves dans le cadre d'une situation

d'enseignement. Il a été proposé par le didacticien en mathématiques Guy BROUSSEAU qui le définit comme « *l'ensemble des comportements de l'enseignant qui sont attendus de l'élève, et de l'ensemble des comportements de l'élève qui sont attendus de l'enseignant.* ». (1980, p127) Il s'agit d'un accord tacite, dans lequel l'enseignant et l'élève ont des attentes réciproques concernant leurs rôles, leurs responsabilités, et leurs obligations respectives.

A titre d'exemple, l'enseignant attend de l'élève qu'il suive les consignes, réalise les activités proposées et respecte certaines règles de comportement. A son tour, l'élève attend de l'enseignant des explications claires sur les cours, un accompagnement dans l'apprentissage, et des critères d'évaluation équitables.

❖ **Caractéristiques du contrat didactique**

- **Implicite :** Le contrat didactique n'est généralement pas formulé de manière explicite. Les attentes se construisent au fur et à mesure des interactions en classe.
- **Dynamique :** Le contrat didactique évolue constamment. Il peut se redéfinir en fonction de l'évolution des savoirs enseignés, des objectifs de l'enseignant, ou des progrès des élèves.
- **Contextuel :** Le contrat didactique varie d'une classe à une autre, en fonction du contexte pédagogique, de la matière enseignée, et de la culture scolaire.

❖ **Les Composantes du Contrat Didactique**

Les attentes de l'enseignant envers l'élève

L'enseignant attend de l'élève qu'il remplisse certaines obligations qui sont implicites dans le cadre du contrat didactique. Ces attentes peuvent inclure certains comportements que l'élève est censé avoir en classe.

- **Respect des consignes :** L'élève doit suivre les instructions de l'enseignant, comme réaliser les exercices ou participer aux activités de groupe.
- **Participation active :** L'enseignant attend de l'élève qu'il s'implique dans les activités de classe, pose des questions et s'efforce de comprendre les notions abordées.

- **Respect des règles de classe** : L'élève doit adopter un comportement respectueux, écouter les réponses des autres et respecter les règles établies par l'enseignant.

Les attentes de l'élève envers l'enseignant

De son côté, l'élève attend également de l'enseignant certains comportements ou actions qui sont essentiels à son apprentissage. Ces attentes incluent :

- **Clarté des explications :** L'élève s'attend à ce que l'enseignant fournisse des explications compréhensibles et adaptées à son niveau.
- **Soutien et accompagnement :** L'élève espère être guidé par l'enseignant, notamment lorsqu'il rencontre des difficultés dans son apprentissage.
- **Équité dans l'évaluation :** L'élève attend que l'enseignant évalue son travail de manière juste et transparente, en respectant des critères explicites.

Exemple de contrat didactique dans une classe

En mathématiques, un élève sait que lorsqu'un problème est posé par l'enseignant, il est attendu de lui qu'il trouve la solution en utilisant des méthodes vues en classe. De son côté, l'élève attend de l'enseignant qu'il donne des indices ou des explications supplémentaires si le problème est trop difficile.

En classe de français langue étrangère, l'enseignant explique clairement les règles de formation, à titre d'exemple, du passé composé; L'apprenant, de son côté, pose des questions participe et effectue les activités proposées par l'enseignant.

❖ Les Ruptures du Contrat Didactique

La rupture du contrat didactique se produit lorsque l'une des parties (l'enseignant ou l'élève) ne respecte plus les attentes implicites de l'autre. Cette rupture peut entraîner des malentendus, des tensions, ou une perte de motivation, et elle peut affecter l'apprentissage.

Causes de la rupture

- **Changement dans les attentes :** Si l'enseignant change brusquement ses méthodes d'enseignement ou ses exigences sans en informer les élèves, cela peut causer une rupture du contrat.

Exemple : Un enseignant qui introduit des notions plus avancées sans avoir suffisamment préparé les élèves peut créer de l'incompréhension.

- **Élève en difficulté :** Si un élève ne parvient pas à répondre aux attentes de l'enseignant (par manque de compréhension ou de motivation), cela peut conduire à une rupture du contrat.

Exemple : Un élève qui ne fait pas ses devoirs peut rompre le contrat tacite qui attend de lui qu'il soit assidu.

Il faut savoir qu'une fois le contrat est rompu, cela peut entrainer certains comportements qui bloque le processus d'apprentissage. Je cite à titre d'exemple la démotivation de l'élève, les conflits en classe (tensions entre l'enseignant et les élèves)

Afin d'éviter cette rupture dans le contrat didactique, l'enseignant est tenu réexpliquer ou clarifier certaines attentes ou règles. Cela peut aider l'enseignant et l'apprenant à surmonter des malentendus survenus lors de changements de méthodes ou stratégies d'enseignement. Fournir des retours d'information réguliers permet de maintenir une communication claire entre l'enseignant et les élèves et de réajuster les attentes si nécessaire.

❖ **Applications Pratiques du Contrat Didactique**

Dans l'enseignement des mathématiques

Dans une classe de mathématiques, le contrat didactique est souvent implicite. Par exemple, les élèves savent qu'ils doivent résoudre des exercices en utilisant les méthodes enseignées, tandis que l'enseignant est attendu pour donner des explications supplémentaires en cas de difficultés. Si un élève demande systématiquement des solutions sans essayer par lui-même, cela peut entraîner une rupture du contrat.

Dans l'enseignement des langues

En classe de langue, le contrat didactique peut inclure des attentes spécifiques, comme la participation orale active. L’enseignant attend des élèves qu’ils s’expriment, même s’ils font des erreurs, et les élèves attendent de l’enseignant qu'il corrige ces erreurs de manière constructive et non pas démotivantes. Si l’enseignant ne corrige pas ou n’encourage pas suffisamment les élèves, le contrat peut être rompu.

- **Cours N°07:** Les supports
- **Objectif :** - Clarifier le concept : les supports
 - Mettre en lumière leur importance dans l'amélioration des pratiques pédagogiques

III. Les supports

Les supports didactiques jouent un rôle central dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. Ils désignent l'ensemble des outils, matériels ou immatériels, qui sont utilisés par l'enseignant pour structurer et organiser les contenus d'enseignement. Ces supports visent à faciliter la compréhension, la mémorisation et l'acquisition des savoirs par les élèves. Leur première fonction principale est d'aider l'enseignant à rendre les contenus plus accessibles, en les illustrant, en les organisant de manière cohérente. Qu'ils soient physiques ou numériques, les supports didactiques permettent d'illustrer, de clarifier et de diversifier les approches pédagogiques.

Exemple : Un manuel scolaire, une présentation PowerPoint, un tableau interactif, ou une vidéo éducative peuvent tous être des supports didactiques.

Ils constituent les outils et les ressources utilisés par l'enseignant pour faciliter la transmission du savoir et favoriser l'appropriation des connaissances par les élèves.

Types de Supports Didactiques

En didactique, on distingue deux types principaux de supports : **les supports didactiques authentiques** et **les supports didactiques fabriqués**. Ces deux catégories de supports répondent à des besoins différents en fonction des objectifs pédagogiques, du contexte d'enseignement et des compétences visées

- **Les supports didactiques authentiques** sont des documents ou des objets issus de situations réelles, utilisés dans leur forme originelle sans modification à des fins pédagogiques. Ce sont des supports qui n'ont pas été écrits ou créés

spécifiquement pour l'enseignement, mais qui peuvent être exploités dans un contexte éducatif.

Exemples : Romans, Articles de journaux, publicités ou affiches, dialogues ou enregistrements réels, …

- **Les supports didactiques fabriqués** sont des documents ou des objets créés spécifiquement pour l'enseignement. Ils sont conçus pour répondre à des objectifs pédagogiques précis et sont souvent adaptés aux niveaux, aux besoins et aux contextes des élèves.

Exemples :

- ***Manuel scolaires*** : Ils sont spécialement conçus pour structurer le contenu d'une matière, avec des explications adaptées au niveau des élèves et des exercices progressifs.

- ***Fiches d'exercices :*** Créées par les enseignants pour entraîner les élèves sur des compétences spécifiques (grammaire, calcul, etc.).

- ***Vidéos pédagogiques :*** Elles sont créées avec un objectif d'apprentissage particulier, en mettant en avant des concepts simplifiés ou des exemples adaptés.

- ***Simulations :*** Des jeux ou des activités interactives conçus pour permettre aux élèves de pratiquer dans un environnement contrôlé (comme des simulateurs pour la physique ou la chimie).

Caractéristiques des supports :

- ***Supports Didactiques Visuels*** sont ceux qui permettent aux élèves de voir et d'interagir avec les informations de manière visuelle. Ils sont particulièrement utiles pour les apprenants qui mémorisent mieux en associant les informations à des images, des graphiques ou des représentations visuelles.

Exemples : Manuels scolaires, diapositives PowerPoint, affiches ou tableaux muraux, cartes mentales ou conceptuelles

- ***Supports Didactiques Auditifs*** sont ceux qui permettent aux élèves d'apprendre en écoutant. Ils sont utiles pour les apprenants qui retiennent mieux les informations entendues que lues ou vues.

Exemples : Podcasts éducatifs, enregistrements audio, Leçons enregistrées,

- **Supports Didactiques Kinesthésiques**

Les supports kinesthésiques sont des outils qui permettent aux élèves d'apprendre par le mouvement ou la manipulation. Ces supports sont particulièrement utiles pour les apprenants qui ont besoin d'une approche pratique pour comprendre les concepts.

Exemples : Maquettes ou modèles (Utilisés dans des disciplines comme les sciences ou la géométrie, ils permettent aux élèves de manipuler des objets pour comprendre des concepts abstraits, Jeux éducatifs, Expérimentations en laboratoire…

- **Supports Numériques** sont devenus des outils incontournables dans l'enseignement moderne. Ils offrent des possibilités interactives et multimodales pour l'apprentissage.

Exemples : Tableaux interactifs (TBI), Plateformes d'e-learning, Applications éducatives, Vidéos pédagogiques…

Critères de Sélection des Supports Didactiques

- Pertinence par rapport aux objectifs pédagogiques

Le choix d'un support didactique doit être fait en fonction des objectifs du cours. Il doit aider l'enseignant et l'apprenant à atteindre ces objectifs de manière claire et efficace.

Exemple : Si l'objectif est de comprendre un concept abstrait, un schéma ou une animation peut être un bon support pour clarifier le concept.

- ***Adaptation au niveau des élèves***

Le support doit être adapté au niveau des élèves et à leur âge. Un support trop complexe ou trop simplifié risque de nuire à l'apprentissage.

Exemple : Un manuel avec un langage trop technique pour des élèves de primaire risque de les décourager, tandis que des vidéos animées peuvent être plus adaptées à leur niveau.

- **Interactivité et engagement**

Les supports didactiques doivent favoriser l'interaction et engager activement les élèves dans le processus d'apprentissage. Plus le support encourage la participation des élèves, plus il sera efficace.

Exemple : Un tableau interactif où les élèves peuvent manipuler des éléments, résoudre des problèmes ou répondre à des quiz en direct les encourage à s'impliquer.

- **Diversification des supports**

Il est important de varier les supports didactiques pour répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves (visuels, auditifs, kinesthésiques) et pour maintenir leur motivation et leur attention.

Exemple : Une combinaison de diapositives, de vidéos explicatives et d'activités pratiques peut améliorer la compréhension globale du sujet.

V. Applications Pratiques

Exemple en Sciences

Dans un cours de physique sur l'électricité, l'enseignant peut utiliser des supports multiples. A titre d'exemple : Tableau interactif pour visualiser les circuits électriques. Modèles en 3D pour permettre aux élèves de manipuler des composants de circuit. Expérimentation en laboratoire pour que les élèves puissent construire et tester leur propre circuit.

Exemple en Langues

Dans un cours de langues étrangères, l'enseignant peut diversifier les supports pour développer plusieurs compétences. A titre d'exemple les Manuels et fiches de

grammaire pour les aspects théoriques, Vidéos et enregistrements audio pour travailler la compréhension orale, Jeux de rôle et exercices interactifs sur tableau numérique pour pratiquer l'expression orale.

Conclusion

Les supports didactiques sont des outils incontournables pour rendre l'apprentissage plus efficace et engageant. Ils doivent être choisis avec soin, en fonction des objectifs pédagogiques, des besoins des élèves et des spécificités de la leçon. Une utilisation réfléchie de ces supports contribue à améliorer la compréhension et mémorisation des contenus enseignés.

Cours N°08: Les méthodologies d'enseignement des langues

➢ **Objectif :** - L'étudiant sera capable de

- Découvrir les principales méthodologies d'enseignement des langues.
- Comprendre leurs objectifs, principes et applications.
- Explorer des exemples concrets et des activités pratiques adaptées à chaque méthodologie.

Avant d'apporter des éléments de précision sur les différentes méthodologies d'enseignement des langues et les principes de chacune d'elle, il convient de clarifier certaines notions telles que « méthode, méthodologies, approche et perspective ».

❖ **Méthode/méthodologie**

Ces premières notions sont utilisées plus souvent comme synonymes, pourtant si nous nous référons à certaines définitions, nous pouvons remarquer une distinction plus ou moins approfondie qui va du général au particulier.

D'abord, dans sa première acception, le terme « méthodologie » renvoie à un ensemble de procédés, de techniques articulés autours d'un choix théorique, d'enseignement /apprentissage. Selon Christian PUREN (PUREN C., et All, 2007 :105), les méthodologies mettent en œuvre des éléments variables à la fois nouveaux et anciens en interaction avec un contexte d'enseignement /apprentissage.

Ainsi, les méthodologies sont sous-tendues par des objectifs d'apprentissage, de contenus linguistiques et culturels, des théories d'apprentissage de référence. Ces mêmes méthodologies, une fois élaborées sous –tendent à leurs tours les méthodes d'enseignement /apprentissage.

Cette distinction montre que les méthodes sont des applications spécifiques des méthodologies, adaptées à des contextes particuliers d'enseignement/apprentissage.

❖ **Approche et perspective**

Quant aux notions approche et perspective, et bien qu'elles soient interconnectées, elles se distinguent, à leur tour, par leur champ d'application et leur degré d'abstraction.

Une approche désigne le cadre général qui guide l'enseignement d'une langue. Elle repose sur une vision théorique de l'apprentissage et met en avant les principes pédagogiques fondamentaux. Elle définit comment une langue devrait être enseignée et apprise, en fonction des connaissances sur la langue et la psychologie de l'apprenant. A titre d'exemple, l'approche communicative repose sur le principe que la langue doit être apprise à travers l'interaction et la communication authentique, en mettant l'accent sur les compétences orales et l'usage fonctionnel de la langue. En revanche, une perspective est plus spécifique. Elle désigne une orientation ou un point de vue particulier à l'intérieur d'une approche, influencé par le contexte, les objectifs pédagogiques et les besoins des apprenants. La perspective est souvent associée à l'adaptation de l'approche à des situations précises. Dans l'approche communicative, une perspective actionnelle met l'apprenant dans des situations réelles où il agit comme un acteur social, réalisant des tâches concrètes (par exemple, organiser un voyage ou rédiger un courriel professionnel).

En somme, l'approche donne une vision globale de l'enseignement, tandis que la perspective en précise les modalités pratiques en fonction des besoins contextuels.

❖ Les méthodologies d'enseignement des langues

I. La méthode grammaire-traduction

La méthodologie traditionnelle est l'une des plus anciennes méthodes d'enseignement des langues, particulièrement populaire au 18e et 19^{e} siècle. Elle a été initialement conçue pour enseigner les langues classiques (latin et grec) et a ensuite été appliquée à d'autres langues modernes. Cette méthode se concentre sur la mémorisation des règles grammaticales et la traduction de textes entre la langue maternelle et la langue cible. Cristian Puren (2012) cite M. BREAL qui brosse ainsi à grands traits la méthodologie utilisée en 1891:

À cette époque, on apprenait le latin comme nous apprenons actuellement l'anglais ou l'allemand : on se servait à cet effet de listes de mots qui étaient destinés à être sus par cœur. [...] On apprenait par cœur des dialogues correspondant aux différentes situations de la vie, comme il s'en compose encore de nos jours. [...] Enfin on se mettait dans la tête force sentences de toute espèce, en particulier celles qui avaient cours sous le nom de Caton. Grâce à une étude prolongée pendant une longue série d'années, on arrivait à manier le latin, non seulement par écrit, mais de vive voix. Il le fallait, car pour les sujets un peu abstraits la langue vulgaire faisait défaut, et la nécessité du latin s'imposait. (p. 554)

1. Principes de la Méthode Grammaire-Traduction

1.1. Enseignement axé sur la Grammaire

Il est à signaler que l'enseignement à travers la méthode traduction repose sur une compréhension systématique des règles grammaticales. Chaque leçon introduit une règle grammaticale que les apprenants doivent maîtriser. En effet l'apprentissage de la langue est perçu comme un processus analytique où la structure grammaticale prime. C. PUREN explique ce principe

> «*La première année (...) sera consacrée tout entière à la grammaire et à la prononciation. Pour la grammaire, les élèves apprendront par cœur pour chaque jour de classe la leçon qui aura été développée par le professeur dans la classe précédente.» (2008:35)*

1.2. Traduction comme Outil d'Apprentissage

La traduction, d'une langue à l'autre (généralement de la langue cible vers la langue maternelle et vice versa), est ce deuxième principe sur lequel repose la méthodologie grammaire-traduction, et constitue en ce sens un exercice central. Elle permet de mettre en pratique les règles grammaticales et d'apprendre le vocabulaire par contraste avec la langue maternelle.

1.3. Vocabulaire et Mémorisation

Le vocabulaire est souvent enseigné par des listes de mots à mémoriser. Il est rarement introduit dans un contexte communicatif, mais plutôt à travers des phrases isolées qui illustrent les règles grammaticales enseignées au début.

2. Les limites de la méthodologie Grammaire-traduction

À partir du 20e siècle, avec l'émergence de la méthode directe, la méthode grammaire-traduction a été progressivement critiquée pour son manque de réalisme dans l'usage de la langue. L'expression orale et la prononciation ne sont pas des priorités . L'accent est davantage mis sur la lecture, la traduction et l'écriture à travers de textes bien choisis ou des phrases construites spécifiquement. Cela reflète l'idée que l'apprentissage d'une langue passe , avant tout, par la compréhension de ces textes choisis. Par conséquent, les apprenants auront du mal à utiliser la langue dans des situations réelles de communication.

Conclusion

Malgré ses limites, la **méthode grammaire-traduction** a joué un rôle clé dans l'histoire de l'enseignement des langues. Si elle n'est plus considérée comme la méthode la plus efficace pour enseigner les langues vivantes dans des contextes de communication, elle conserve une valeur certaine pour l'étude approfondie des règles grammaticales et la traduction. Pour une utilisation moderne, elle doit souvent être combinée avec des approches plus dynamiques et communicatives afin d'offrir une formation linguistique complète et adaptée aux besoins actuels.

II. La méthode directe (ou méthode naturelle)

La méthode directe est une approche d'enseignement des langues développée à la fin du 19e siècle en réaction à la méthode grammaire-traduction. Elle repose sur l'idée que l'apprentissage d'une langue étrangère doit s'effectuer de manière similaire à l'acquisition de la langue maternelle. L'accent est mis sur l'immersion totale dans la langue cible et sur l'usage direct de cette langue sans passer par la traduction.

1. Principe de la méthodologie directe

1.1. **Immersion linguistique :**

L'apprenant est exposé à la langue cible dès le début, sans recours à la langue maternelle. C'est ainsi que l'enseignement des mots en langue étrangère se fait sans recourir à leurs équivalents en français. Le professeur utilise des objets ou des images pour expliquer le vocabulaire, mais évite toute traduction dans la langue maternelle. L'objectif principal est d'amener l'apprenant à penser directement dans la langue étrangère dès les premières étapes de l'apprentissage.

1.2. **Pratique orale**

La langue orale est utilisée sans recourir à sa forme écrite. Une attention particulière est portée à la prononciation, tandis que la langue écrite est perçue comme une transcription de l'expression orale.

1.3. **Apprentissage inductif de la grammaire**

La grammaire en langue étrangère est enseignée de manière inductive, sans expliciter directement les règles. L'accent est mis sur des exercices de conversation ainsi que sur des échanges de questions-réponses guidés par l'enseignant.

L'objectif principal de la méthode directe est de permettre aux apprenants d'utiliser la langue cible de manière fluide et spontanée dans des situations de communication authentiques. Il s'agit de parler et comprendre la langue sans avoir besoin de traduire mentalement. La méthode directe peut être plus engageante et motivante pour les apprenants, car elle permet d'utiliser la langue de manière pratique et spontanée dès les premières leçons.

❖ **Exemples d'application de la méthodologie directe en contexte scolaire**

✓ **Exemple 1 :** Enseignement du vocabulaire

Leçon: Apprentissage des fruits.

L'enseignant montre un fruit réel ou une image (ex. : une pomme).

Il dit : « c'est une pomme. Répétez »

Les apprenants répètent plusieurs fois : « pomme »

L'enseignant pose des questions : « c'est quoi ce fruit? comment appelle-t-on ce fruit? » et encourage les réponses : « C'est une pomme »

✓ **Exemple 2**: Enseignement de la grammaire

Leçon: Apprentissage du présent simple.

L'enseignant montre une image d'une personne en train de courir.

Il dit : « Ce garçon court. Répétez ». Les enfants répètent: « Il court »

Ensuite, il montre une image d'un garçon marchant et dit : « Il marche. Répétez ». Les enfants répètent à tour de rôle: « Il marche ».

À partir de ces exemples, l'enseignant demande aux apprenants de former leurs propres phrases.

2. Les Limites de la Méthode Directe

L'absence totale de traduction et l'immersion dès le départ peuvent être déroutantes pour certains apprenants novices, notamment ceux qui ont besoin d'explications plus explicites. Il peut être difficile pour eux de comprendre certains concepts sans aide dans leur langue maternelle. Bien que la méthode inductive permette d'acquérir certaines règles grammaticales implicitement, elle peut entraîner une compréhension superficielle des structures grammaticales complexes, en particulier pour des apprenants qui ont besoin d'un cadre plus explicite.

Pour être efficace, la méthode directe exige des enseignants très bien formés qui maîtrisent la langue cible et sont capables de guider les apprenants sans utiliser leur langue maternelle. Le succès de la méthode dépend largement de la compétence de l'enseignant à faciliter la communication et à utiliser des techniques appropriées pour expliquer le sens des mots ou concepts.

Étant donné que l'accent est d'abord mis sur l'oral, le développement des compétences en lecture et en écriture peut parfois être retardé. Cela peut poser des problèmes dans des contextes académiques où la maîtrise des compétences scripturales est tout aussi importante que la communication orale.

Conclusion

La méthode directe constitue une approche efficace pour développer rapidement des compétences en communication orale dans une langue étrangère. En mettant de côté la langue maternelle et en se concentrant sur l'immersion et la spontanéité, cette méthode met l’accent sur l’oral et la participation active des apprenant pour permettre une acquisition plus naturelle de la langue. Bien qu’elle soit efficace pour développer les compétences communicatives, elle nécessite une adaptation aux besoins des apprenants et des ressources suffisantes pour surmonter ses limites. Pour maximiser son efficacité, elle peut être combinée avec d’autres approches, comme des explications grammaticales ponctuelles ou l’utilisation de supports écrits.

III. La méthodologie audio-orale

La méthode audio-orale a été développée dans les années 1940 aux États-Unis, à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Elle a été conçue pour des programmes

militaires visant à former rapidement des soldats à parler et comprendre des langues étrangères. La MAO a, profondément, influencé l'enseignement des langues en classe, notamment dans l'apprentissage de la grammaire via les exercices structuraux (patterns drills). La méthodologie audio-orale s'appuie sur deux théories: l'une est psychologique (le béhaviorisme), l'autre est linguistique (le structuralisme). En effet, sur le plan linguistique, la méthodologie audio-orale s'inspire en grande partie des travaux d'analyse distributionnelle issus des théories de Bloomfield et de ses successeurs. Selon ces théoricien, la langue est perçue à travers deux axes principaux : *l'axe paradigmatique*, qui met en relation des éléments substituables (interchangeables) au sein d'une phrase, et *l'axe syntagmatique*, qui s'intéresse à la manière dont ces éléments se combinent dans un contexte donné. Ainsi, les élèves sont invités à effectuer deux types de manipulations : remplacer des unités spécifiques dans une phrase ou modifier une structure pour en générer une autre.

❖ **Exemple:**

✓ Phrase originale: «Il lit le roman»

✓ Substitution: «Elle lit le roman»(Les élèves substitue le pronom «Il» par «Elle»)

✓ Transformation: «Il ne lit pas le roman» «Est-ce-qu'il lit le roman?» (Les élèves transforme la phrase à la forme négative ou à la forme interrogative

Et sur le plan psychologique, cette méthodologie s'appuie sur la psychologie béhavioriste élaborée à l'origine par J. B. Watson et enrichie par B. F. Skinner. Selon cette théorie, le langage est considéré comme un comportement humain gouverné par le modèle *stimulus-réponse-renforcement*. Les stimuli déclenchent des réponses, qui, lorsqu'elles sont renforcées, deviennent des habitudes ou des réflexes permanents. Cette perspective explique pourquoi le laboratoire de langues s'est imposé comme un outil central de cette méthodologie, en facilitant la répétition intensive et l'automatisation des structures linguistiques, tout en renforçant leur mémorisation.

1. Principes de la méthodologie audio-orale

1.1. Maîtrise de l'expression orale automatisée

L’objectif principal de la méthode audio-orale est de développer des compétences orales automatiques. Les apprenants sont entraînés à reproduire des modèles de phrases et des structures grammaticales sans avoir à réfléchir consciemment à leur formulation.

1.2. Acquisition d'habitudes linguistiques correctes

La méthode vise à former des habitudes linguistiques correctes par la répétition et la correction systématique des erreurs. Cela est essentiel pour assurer une maîtrise fluide de la langue.

1.3. Compréhension auditive rapide

En parallèle, la méthode cherche à améliorer la compréhension auditive. L'exposition fréquente à des dialogues et des enregistrements permet aux apprenants de reconnaître les structures linguistiques et d'améliorer leur compréhension orale.

1.4. Enseignement de la grammaire implicite

La grammaire n'est pas enseignée de manière explicite, mais plutôt à travers des modèles de phrases. Les apprenants intègrent les structures grammaticales correctes par la répétition, sans analyse formelle des règles. L'accent est mis sur l'apprentissage « par cœur » des constructions correctes.

1.5. Écoute intensive

La méthode repose également sur une exposition massive à des dialogues et des enregistrements en langue cible. Cela permet aux apprenants de s'habituer aux sons, au rythme, et à la prononciation de la langue.

1.6. . Correction immédiate des erreurs

Dans le cadre de la méthode audio-orale, l’enseignant doit corriger immédiatement toutes les erreurs pour éviter que l'apprenant ne développe de mauvaises habitudes linguistiques. Les erreurs ne sont pas tolérées, et les apprenants sont encouragés à répéter les phrases correctement.

2. **Les limites de la méthode audio-orale**

La méthode audio-orale repose presque exclusivement sur la répétition de modèles fixes, ce qui limite la capacité des apprenants à s'exprimer de manière créative ou personnelle et peinent, souvent, à réutiliser les strutures apprises dans des contextes

plus réèls. De ce fait, ils risquent de devenir dépendants des phrases apprises par cœur et peuvent avoir des difficultés à construire leurs propres phrases.

A cela s'ajoute que la MAO met peu l'accent sur la lecture, l'écriture ou l'explication explicite de la grammaire. Par conséquent, les apprenants peuvent acquérir des compétences orales de base, mais avoir des lacunes en compréhension de textes ou en production écrite. Enfin, on peut souligner qu'elle repose fortement sur la mémorisation mécanique, ce qui peut être un inconvénient pour les apprenants qui préfèrent comprendre les règles sous-jacentes plutôt que de mémoriser des phrases sans analyse. Cependant, elle est conseillée dans un cours de langue pour débutant qui doit d'abord apprendre des bases solides en écoute et en parole avant de passer à des aspects plus complexes comme la grammaire ou l'écriture.

Conclusion

La méthode audio-orale offre une approche structurée pour acquérir des compétences orales de base dans une langue étrangère par la répétition et l'imitation. Son accent sur la formation d'habitudes linguistiques correctes par la répétition et la correction immédiate permet aux apprenants de développer rapidement leur capacité à comprendre et à parler une langue. Cependant, ses limites, telles que l'absence de créativité, le manque de focus sur la grammaire explicite et l'écriture, et sa nature monotone, la rendent moins adaptée pour un apprentissage complet des langues. Dans un contexte moderne, cette méthode est souvent combinée à d'autres approches plus communicatives et interactives pour offrir un apprentissage plus équilibré.

IV. La méthdologie struturo-globale audio-visuelle (SGAV)

La méthodologie SGAV (Structuro-Globale Audiovisuelle) est une méthode d'enseignement des langues développée dans les années 1950 et 1960 en France. Cette dernière, se sentant menacée par la domination de l'anglais devenu ainsi la langue des communication internationales, a besoin de renforcer son influence dans les colonies et de restaurer son image à l'étranger. Alors, le Ministère de l'Education Nationale crée une commission dirigée par le linguiste. Gougenheim et le pédagogue P. Rivenc et dont la mission est de développer un programme qui

repose sur une sélection graduelle de règles et de vocabulaire issus de la langue parlée. Ce programme est appelé plus tard « *le français élémentaire* » renommé par la suite « *le français fondamental* ». En 1954, les méthodologues du Centre de Recherche et d'Etude pour la Diffusion du Français (CREDIF) publient deux listes : une première liste appelée *français fondamental premier degré,* composée de 1 475 mots, et une seconde, le *français fondamental second degré*, comprenant 1 609 mots. Cependant, le français fondamental a suscité de nombreuses critiques, notamment sur le plan linguistique. Certains y voyaient une atteinte à l'intégrité de la langue française, tandis que d'autres estimaient qu'il nécessitait une mise à jour, car les dialogues proposés, souvent fabriqués, ne représentaient pas toujours une langue naturelle. Toutes ces critiques ont poussé le CREDIF à repenser ce programme pour développer le *« Niveau Seuil »* qui va chercher à combler toutes les lacunes constatées.

Au milieu des années 1950, P. Guberina, de l'Université de Zagreb, propose les premières bases théoriques de la méthode SGAV (structuro-globale audiovisuelle). Cette méthode, qui prend le nom de méthodologie audiovisuelle (MAV), connaît une forte prédominance en France durant les années 1960 et 1970. Elle repose sur l'idée que l'apprentissage d'une langue doit passer par une immersion audiovisuelle, où les apprenants sont exposés à des structures globales de la langue dans des situations visuelles et auditives réalistes. Le premier cours développé selon ses principes, intitulé « *Voix et Images de France* », est publié par le CREDIF en 1962.

Parmi les principaux objectifs de la méthodologie SGAV, on peut citer celui de

1. Les principes de la méthdologie SGAV

1.1. **Approche globale**

La méthode SGAV repose sur une compréhension globale des messages, avant d'analyser les détails. L'apprenant est exposé à des dialogues ou des situations où le sens général est prioritaire. L'objectif est de développer une Compétence Communicative efficace dans des situations réelles. Autrement dit, il s'agit de développer *une compétence globale* qui permet aux apprenants de comprendre et de produire des messages oraux et écrits dans un contexte donné, sans passer par une analyse formelle de la grammaire.

1.2. L'accent est sur l'oral

La langue est d'abord enseignée sous sa forme orale. Les structures grammaticales et le vocabulaire sont introduits par des dialogues, sans explications grammaticales explicites. On cherche à immerger les apprenants dans des situations de la vie quotidienne. Les dialogues et scènes présentés sont réalistes et visent à préparer les apprenants à utiliser la langue dans des interactions réelles, comme demander des informations, faire des courses, ou se présenter.

1.3. La répétition et l'automatisation

L'apprentissage est basé sur la répétition intensive pour automatiser les structures linguistiques. Cette approche vise à réduire les erreurs et à faciliter la production spontanée. Alors, en exploitant simultanément les canaux auditifs et visuels, la méthode SGAV vise à renforcer la mémorisation des structures en vue d'offrir un apprentissage plus intuitif de la langue.

1.4. L'apprentissage est structuré et progressif

L es contenus sont introduits de manière graduelle, en partant de structures simples vers des structures plus complexes. Chaque étape consolide les apprentissages précédents.

❖ **Exemple avec la méthdologie SGAV (Apprenant débutants - niveau A1-).**

Objectif : Apprendre à se présenter (nom, âge, nationalité).

Étapes de la Séance selon la Méthode SGAV

✓ **Introduction avec support audiovisuel**

Matériel : Une courte vidéo montrant deux personnages se présentant l'un à l'autre.

Personnage A : « Bonjour ! Je m'appelle Pierre. Et toi ? »

Personnage B : « Bonjour ! Je m'appelle Maria. Je suis espagnole. J'ai 20 ans. Et toi ? »

Personnage A : « Moi, je suis français et j'ai 22 ans. »

(C*ette étape vise à immerger les apprenants dans une situation réelle en leur montrant un échange typique sans explications initiales.)*

✓ **Observation et Compréhension Globale**

« Comment s'appelle le garçon ? »

« Quelle est la nationalité de Maria ? »

(L'enseignant pose des questions simples en langue cible pour s'assurer que les apprenants comprennent globalement le dialogue :

- ✓ **Répétition et Imitation**

Enseignant : « Je m'appelle Karim. Répétez : Je m'appelle Karim »

Apprenants : « Je m'appelle Karim. » «Je m'appelle Kenza»

(Cette étape vise à automatiser les structures syntaxiques.)

5. Les limites de la méthode SGAV

La méthodologie SGAV repose sur des principes innovants qui combinent immersion, répétition et utilisation des supports visuels et auditifs. En se concentrant sur l'oral et les structures globales, elle offre une approche naturelle et progressive de l'apprentissage des langues. Cependant, certains concepteurs de méthodologies lui reprochent quelques limites qu'il judicieux d'en mentionner. Tout d'abord, on la critique pour avoir mis l'accent sur la compréhension et sur la production orale. Les compétences en lecture et en écriture sont souvent reléguées au second plan, ce qui peut créer des lacunes dans ces domaines, notamment pour les apprenants qui ont besoin de développer une maîtrise écrite de la langue. Ensuite, certains évoquent la difficulté d'utilisation de matériel audiovisuel qui nécessite des équipements spécifiques (télévisions, magnétoscopes, projecteurs), ce qui peut limiter son application dans des environnements d'enseignement moins équipés. Enfin, on peut ajouter que l'approche globale favorise la mémorisation de phrases entières plutôt que l'analyse explicite des structures grammaticales. Cela peut poser des problèmes aux apprenants qui ont besoin d'un cadre grammatical solide pour comprendre les règles sous-jacentes.

Conclusion

La méthode SGAV (Structuro-globale audiovisuelle) propose une approche immersive et contextuelle pour l'apprentissage des langues, en combinant la répétition de structures linguistiques avec des supports audiovisuels réalistes. Elle offre aux apprenants une immersion dans des situations concrètes, leur permettant

de développer des compétences orales et auditives rapidement et de manière intuitive. Cependant la méthodologie SGAV a perdu de son influence pour céder sa place aux approches communicatives basées, principalement sur de nouvelle théories linguistiques (le fonctionnalisme) et psychologiques (le cognitivisme).

V. L'approche communicative

Les approche communicative ont vu le jour dans les années 1970, influencées par la nécessité de former des apprenants capables de communiquer dans des situations réelles, et non seulement de réciter des règles grammaticales ou de mémoriser des phrases fixes. Cette approche s'est largement inspirée des besoins de communication internationale et de la montée des échanges interculturels. Le développement du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) dans les années 1990 a renforcé l'adoption des approches communicatives en définissant des compétences linguistiques en termes d'objectifs communicatifs.

1. Les principales théories sous-jacentes de l'approche communicative

L'approche communicative repose sur plusieurs théories sous-jacentes qui l'ont influencée et lui donnent sa base théorique. Ces théories proviennent de domaines variés tels que la linguistique, la sociolinguistique, la psychologie et la philosophie du langage.

1.1. La compétence communicative (Dell Hymes, 1972)

Il faut souligner d'abord que les bases de l'approche communiative trouvent un écho dans les travaux de Noam Chomsky, qui ont profondément transformé le paysage de la linguistique. À une époque où les théories structuralistes dominaient, affirmant que chaque langue repose sur un système complexe de structures interdépendantes (notamment les contributions de Ferdinand de Saussure et B.F. Skinner), Chomsky a remis en question ces modèles traditionnels. Il a introduit le concept de « dispositif d'acquisition du langage » (Language Acquisition Device), suggérant que chaque individu possède une capacité innée à comprendre et à décoder un système linguistique grâce à une faculté intellectuelle spécifique. Cette théorie repose sur l'observation des enfants qui parviennent à maîtriser leur langue maternelle en quelques années seulement, sans enseignement formel. Selon

Chomsky, il existe une « grammaire universelle » commune à toutes les langues, plutôt que des systèmes linguistiques fondamentalement distincts.

Ensuite, la distinction fondamentale entre **compétence** (la connaissance implicite des règles d'une langue) et **performance** (l'utilisation concrète de cette langue en contexte) qu'il a développé dans son ouvrage Aspects of the Theory of Syntax (1965) a joué un rôle majeur dans l'enseignement des langues. Cependant, le concept a suscité une réaction critique de Dell Hymes qui a introduit la notion de compétence communicative en 1972. Ce sociolinguiste a souligné que maîtriser une langue étrangère ne se limite pas à l'acquisition de ses règles grammaticales, mais inclut aussi la capacité à l'utiliser de manière appropriée selon les normes sociales et les situations spécifiques qui lui confèrent du sens. En effet, savoir une langue ne signifie pas seulement connaître ses règles grammaticales, mais aussi comprendre comment l'utiliser pour interagir efficacement dans des situations concrètes. Alors, Hymes intégre d'autres compétences

- **Compétence linguistique** : Connaissance des règles de la langue.
- **Compétence sociolinguistique :** Maîtrise des normes sociales et culturelles de communication.
- **Compétence discursive** : Aptitude à organiser un discours cohérent.
- **Compétence stratégique :** Capacité à gérer les problèmes de communication et à se faire comprendre.

1.2. Le constructivisme (Jean Piaget, 1936 ; Lev Vygotski, 1978)

La deuxième théorie qui marqué son influence sur l'approche communicative est le constructivisme. Cette théorie psychologique est développée par Jean Piaget (1936) et Lev Vygotski (1978), et postule que l'apprentissage est un processus actif dans lequel l'individu construit ses connaissances à travers ses interactions avec l'environnement. Pour Piaget, l'apprentissage est avant tout un phénomène individuel : chaque apprenant élabore progressivement sa propre compréhension en intégrant de nouvelles informations à son cadre cognitif existant. En revanche, Vygotski met l'accent sur le rôle fondamental de l'interaction sociale, affirmant que le développement cognitif et linguistique s'appuie sur les échanges avec autrui,

notamment dans la zone proximale de développement (ZPD)[2], où l'apprenant accomplit des tâches avec l'aide d'un partenaire plus expérimenté.

Appliqué à l'approche communicative, le constructivisme souligne l'importance pour les apprenants d'être des acteurs engagés dans leur apprentissage. De son côté, l'enseignant n'est plus un simple transmetteur de connaissances, mais un facilitateur qui organise des activités favorisant l'expérimentation, la collaboration et l'interaction. .

1.3. La théorie des actes de langage (John Austin, 1962, John Searle, 1969)

Développée par les philosophes du langage John Austin (1962) et John Searle (1969), cette théorie repose sur l'idée que parler ne se limite pas à produire des phrases grammaticalement correctes, mais constitue également une action en soi. Selon ces deux théoriciens, chaque énoncé remplit une fonction communicative spécifique, comme expliquer, promettre, ordonner, ou encore demander. Cette perspective met en lumière le rôle essentiel du contexte et des intentions de l'interlocuteur dans l'usage du langage.

Appliquée à l'approche communicative, cette théorie souligne que l'apprentissage d'une langue ne se résume pas à mémoriser des règles grammaticales, mais vise à permettre aux apprenants d'utiliser la langue pour atteindre des objectifs concrets dans des situations d'interaction sociale. Ainsi, les activités pédagogiques dans ce cadre sont conçues pour simuler des actes de communication authentiques. Les apprenants sont encouragés à pratiquer des énoncés qui répondent à des besoins réels, tels que faire une demande, formuler une promesse ou donner des instructions, renforçant ainsi leur capacité à s'exprimer de manière fonctionnelle et contextuellement adaptée. Cette approche met l'accent sur la finalité pratique et interactive de l'usage de la langue.

1.4. La théorie de l'interlangue (Larry Selinker,1972)

Cette théorie décrit le processus par lequel un apprenant de langue étrangère élabore un système linguistique intermédiaire entre sa langue maternelle et la langue cible. Ce système évolutif reflète les étapes progressives de l'acquisition linguistique.

[2] La **zone proximale de développement** (ZPD), un concept introduit par le psychologue soviétique **Lev Vygotski**, désigne l'écart entre ce qu'un apprenant est capable de faire seul et ce qu'il peut accomplir avec l'aide d'un adulte ou d'un pair plus compétent.

Appliquée à l'approche communicative, cette théorie considère l'apprentissage d'une langue étrangère comme un processus dynamique, caractérisé par des erreurs qui témoignent de la progression de la compétence de l'apprenant plutôt que d'un échec. Les erreurs commises par les apprenants sont considérées comme des étapes naturelles et nécessaires pour atteindre une maîtrise plus précise de la langue. Les activités d'apprentissage sont conçues pour offrir des contextes variés dans lesquels les apprenants peuvent expérimenter, ajuster et affiner leur interlangue.

1.5. L'analyse des besoins (David Wilkins, 1976)

Selon cette théorie, l'enseignement des langues doit être axé sur les besoins réels et spécifiques des apprenants. Wilkins a souligné que les contenus d'apprentissage doivent être fonctionnels et étroitement liés aux situations de communication concrètes auxquelles les apprenants seront confrontés dans leur vie quotidienne ou professionnelle. Plutôt que de se concentrer uniquement sur des notions abstraites de grammaire, cette approche met en avant des objectifs pratiques et contextualisés.
Dans l'approche communicative, ce principe a eu un impact majeur sur la conception des cours. Les programmes sont désormais élaborés en fonction des objectifs précis des apprenants, qu'il s'agisse de voyager, de travailler ou de poursuivre des études dans un contexte international. L'accent est mis sur l'enseignement des fonctions linguistiques, comme demander des informations, négocier ou exprimer une opinion, permettant ainsi aux apprenants de développer des compétences utiles et adaptées à des situations réelles. Cette orientation vers des besoins concrets fait de l'apprentissage une démarche plus motivante, pertinente et efficace.

1.6. Les approches cognitivistes

La théorie cognitive est une perspective de l'apprentissage qui met l'accent sur les processus mentaux internes impliqués dans l'acquisition, le traitement et la mémorisation des connaissances. Elle s'oppose au béhaviorisme en considérant l'apprenant comme un acteur actif de son apprentissage, capable de traiter l'information, de résoudre des problèmes et de construire ses propres connaissances en interaction avec son environnement. Parmi ses figures clés figurent des chercheurs comme Jean Piaget, qui a exploré le développement des schémas

cognitifs, et Jerome Bruner, qui a souligné le rôle de la découverte active dans l'apprentissage. L'apprenant n'est plus un récepteur passif mais un participant actif qui traite les informations et les intègre à ses connaissances existantes. Cette théorie valorise le rôle de la mémoire qui effectue des opérations mentales telles l'encodage, le stockage, et la récupération des informations, La répétition et l'association sont des outils importants pour renforcer ces mécanismes. Appliquée à l'approche communicative, les leçons sont centrées sur des activités communicatives authentiques telles que des discussions, des jeux de rôles, des simulations ou des débats. Les apprenants doivent accomplir des tâches qui nécessitent l'utilisation de la langue pour résoudre des problèmes, échanger des informations ou prendre des décisions. Dés lors avec l'approche communicative, on metl'accent sur le sens et l'intention du message plutôt que sur la correction grammaticale. L'important est que l'apprenant soit compris, même si certaines erreurs grammaticales persistent.

2. Les Limites de l'approche communicative

Parmi les reproches que l'on fait à l'approche communicative est le fait qu'elle accorde une place moindre à l'enseignement explicite de la grammaire. Cela peut entraîner les apprenants à développer une certaine fluidité sans pour autant maîtriser les structures grammaticales de manière approfondie. A cela s'ajoute que dans certains contextes académiques, où la priorité est donnée à l'apprentissage grammatical explicite, l'approche communicative peut sembler moins adaptée, car elle n'offre pas toujours un cadre rigoureux pour l'enseignement des règles linguistiques. Enfin, pour les apprenants débutants, l'approche communicative peut sembler déstabilisante, car elle repose souvent sur des interactions en langue cible dès le début, sans explications grammaticales formelles. Cela peut rendre l'apprentissage difficile pour ceux qui préfèrent une approche plus structurée.

Conclusion

L'approche communicative a indéniablement transformé l'enseignement des langues en privilégiant la communication authentique et interactive, mais elle n'est pas sans limites. L'absence d'un enseignement systématique de la grammaire, les difficultés dans des classes hétérogènes, les contraintes matérielles et l'évaluation

sont quelques-uns des défis auxquels elle peut faire face. Pour maximiser son efficacité, il est parfois nécessaire de la combiner avec d'autres approches pédagogiques, notamment des moments d'enseignement explicite de la grammaire et des stratégies d'évaluation plus équilibrées

VI. La perspective actionnelle

Émergée dans un contexte anglo-saxon, la perspective actionnelle (désignée, également, sous le terme de task-based approach) constitue une approche pédagogique fondée sur la notion centrale de la tâche. Elle est introduite par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) en 2001. Ce dernier a redéfini l'enseignement des langues en mettant l'accent sur l'apprenant en tant que acteur social capable de réaliser des tâches. Par la suite, le CECRL a défini six niveaux de compétence linguistique (A1/A2; B1/B2; C1/C2) qui sont basés non seulement sur les compétences grammaticales et lexicales de l'apprenant, mais aussi sur sa capacité à accomplir des tâches communicatives dans divers contextes réels. Ces niveaux prennent en compte non seulement la maîtrise de la langue, mais aussi la capacité à utiliser cette langue de manière appropriée dans des situations purement authentiques. Par exemple, un apprenant au niveau B1 devrait être capable de participer à des conversations sur des sujets familiers, mais aussi de gérer des tâches simples dans un contexte professionnel ou social.

1. Les théories sous-jacentes à la perspective actionnelle

En didactique des langues, la perspective actionnelle repose sur plusieurs théories sous-jacentes qui influencent la manière dont l'apprentissage linguistique est abordé. Ces théories enrichissent l'approche en mettant l'accent sur l'action, la communication et les contextes réels d'utilisation de la langue sans pour autant évoquer celles de Jean Piaget et de Lev Vygotski, déjà développées dans l'approche communicative, nous allons à présent d'autres théories qui semblent importante dans le développement de la perspective actionnelle.

1.1. Le pragmatisme (Charles Sanders Peirce et John Dewe)

Le pragmatisme, particulièrement influencé par des penseurs comme Charles Sanders Peirce et John Dewey, insiste sur l'idée que la signification des mots et des

énoncés se trouve dans leur usage pratique. L'approche actionnelle adopte cette perspective en plaçant l'apprenant dans des situations d'apprentissage authentiques réelles où la langue est utilisée de manière fonctionnelle pour résoudre des problèmes, prendre des décisions ou interagir avec d'autres dans des contextes variés.

1.2. La théorie de l'apprentissage situé (Jean Lave et Etienne Wenger)

Cette théorie met en avant l'idée que l'apprentissage se fait de manière optimale lorsqu'il est ancré dans des pratiques sociales réelles et non abstraites. L'approche actionnelle s'inspire de cette idée en structurant l'apprentissage autour de tâches authentiques et contextualisées, qui permettent à l'apprenant de développer ses compétences dans des situations proches de la réalité.

1.3. La théorie humaniste (Carl Rogers, Abraham Maslow)

Cette théorie est inspirée des travaux de Carl Rogers et Abraham Maslow. Selon ces derniers, on insiste sur l'épanouissement de l'apprenant en tant qu'individu qui agit au sein de la société. Alors, il est vu dans sa globalité en tenant compte de ses motivations intrinsèques, son autonomie et son bien-être qui le poussent à s'engager dans des tâches pertinentes.

Ces théories sous-jacentes à la perspective actionnelle contribuent à en faire une approche dynamique et holistique de l'enseignement des langues, axée sur l'apprenant, l'action et le contexte d'utilisation de la langue.

❖ **Exemple avec la perspective actionnelle**

■ **Tâche**: Réserver une Chambre d'Hôtel

➢ .**Objectifs de l'Activité** :

✓ Utiliser des expressions pour faire une réservation.

✓ Poser des questions sur les services proposés.

✓ Négocier les tarifs et confirmer une réservation.

➢ **Compétences Mobilisées :**

✓ Compréhension écrite : lire une offre d'hôtel.

✓ Production orale : interagir avec un réceptionniste.

➢ Compréhension orale : comprendre les réponses du réceptionniste.

■ Déroulement de l'Activité :

■ **Mise en situation**

(Les apprenants se trouvent dans une ville étrangère et doivent réserver une chambre d'hôtel.)

➢ **Activité préparatoire**

- Lecture d'une annonce d'hôtel (tarifs, services, localisation).
- Identification des expressions utiles (« Je voudrais réserver… », « Est-ce que l'hôtel propose… ? »).

➢ **Simulation**

- En binômes, un apprenant joue le rôle du client, l'autre celui du réceptionniste.
- Le client doit poser des questions (prix, disponibilités, services inclus) et confirmer la réservation.

➢ **Évaluation**

Les critères incluent la clarté des questions, l'utilisation de structures correctes et la fluidité de l'interaction.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire que la perspective actionnelle propose une approche innovante de l'enseignement des langues, en mettant l'accent sur l'accomplissement de tâches concrètes dans des contextes sociaux. Elle permet aux apprenants de développer des compétences pratiques et directement applicables, tout en favorisant leur autonomie et leur créativité. Toutefois, sa mise en œuvre requiert une bonne préparation et un accès adéquat aux ressources, et peut présenter des défis, notamment pour les débutants ou dans des environnements à ressources limitées.

VII. L'approche éclectique en didactique du FLE.

L'éclectisme en didactique des langues est une approche qui consiste à combiner des éléments de différentes méthodologies et théories pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants et aux exigences des contextes

d'enseignement. Cette démarche repose sur plusieurs principes fondamentaux que nous allons résumer dans ce qui suit:

1. Principe de flexibilité

Tout d'abord, l'approche éclectique valorise la flexibilité, permettant à l'enseignant d'adapter les méthodes en fonction des objectifs pédagogiques et des particularités des apprenants.

2. Principe de centration sur l'apprenant

L'approche éclectique adopte une approche centrée sur l'apprenant, tenant compte des styles d'apprentissage, des préférences et des motivations individuelles.

3. Principe de diversification des activités

L'approche incite à l'enseignant à diversifier les activités proposées en classe, en intégrant une variété de pratiques telles que des dialogues, des exercices de rédaction, des jeux de rôle ou encore des débats.

4. Principe de synergie

Enfin, l'approche éclectique met l'accent sur la synergie, c'est-à-dire l'intégration des points forts de différentes approches pour compenser leurs éventuelles limites.

❖ Exemple d'application de l'approche éclectique :

■ **Activité d'Expression Orale**

➢ **Objectifs :**

✓ Développer les compétences orales et écrites.

✓ Favoriser l'interaction et la coopération entre apprenants.

■ **Activité :** Organiser un Voyage

➢ **Phase 1 :** Brainstorming (Méthode Directe)

- Les apprenants discutent en petits groupes des destinations possibles, exclusivement en langue française.

➢ **Objectif :** échanger des idées et pratiquer le vocabulaire du voyage.

➢ **Phase 2 :** Recherche et Planification (Approche Actionnelle)

- Chaque groupe reçoit une tâche : rechercher des informations sur une destination (coûts, activités, hébergements).

➢ **Objectif :** utiliser des ressources authentiques (sites web, brochures).

➢ **Phase 3 :** Présentation (Approche Communicative)

- Chaque groupe présente son itinéraire au reste de la classe.

- **Objectif** : pratiquer l'expression orale et répondre aux questions.
- **Phase 4 :** Réflexion (Grammaire-Traduction)

- Analyse des structures linguistiques utilisées (temps verbaux, expressions idiomatiques).

- **Objectif :** consolider les connaissances grammaticales.

Corrigé Type :

❖ **Exemple de Présentation**

«Nous avons choisi Barcelone comme destination. Les vols coûtent environ 150 euros, et nous resterons dans une auberge de jeunesse située à 10 minutes du centre-ville. Nous visiterons la Sagrada Familia et profiterons des plages."

Grammaire Revue: *Usage correct du futur simple ("nous visiterons"), des structures conditionnelles ("si nous avons le temps") et du vocabulaire spécifique.»*

Conclusion

Les avantages de l'éclectisme sont nombreux. Il permet notamment de répondre à la diversité des besoins et des profils des apprenants, d'apporter des solutions aux insuffisances d'une méthode unique, et de favoriser l'innovation et l'adaptabilité dans la pratique pédagogique. Cependant, cette approche présente également des limites. Elle peut manquer de cohérence si elle n'est pas soigneusement planifiée et exige de l'enseignant une solide maîtrise des différentes méthodologies afin de les intégrer de manière pertinente et efficace dans son enseignement.

Cette approche, bien qu'exigeante, offre un cadre dynamique et ouvert pour maximiser les opportunités d'apprentissage tout en s'adaptant aux réalités de la salle de classe.

Cours N°09: FLE, FLS, FLM, FOS, FLP

➢ **Objectif :**

- Clarifier les différents statuts du français : Le FLE, FLS, FLM, FLP
- Identifier les principes pédagogiques de et les spécificités de chaque statut
- Découvrir des exemples pratiques adaptés à l'enseignement du français selon chaque statut

« Français langue seconde, français langue étrangère, français langue maternelle, français pour migrants... et combien d'autres appellations encore pour notre idiome commun ! Comment un étudiant, un enseignant, éclairé certes, mais pas forcément spécialiste de ces questions peut-il se retrouver dans un tel foisonnement terminologique ? Sans compter les sigles : FLS, FLE, FLM...»
Voilà par quoi Jean Pierre Cuq (1995) a commencé son article intitulé « Le FLS : un concept en question » publié in Tréma en 1995 [Online]. C'est une véritable problématique à laquelle beaucoup de didacticiens et d'enseignants sont confronté aujourd'hui. Dans ce cours, nous allons explorer ces différents concepts, leurs définitions, leurs spécificités pour découvrir enfin quelques exemples adaptés pour chaque statut du français.

I. Le Français Langue Étrangère (FLE)

Le Français Langue Étrangère (FLE) désigne l'enseignement du français à des apprenants dont ce n'est ni la langue maternelle, ni une langue utilisée couramment dans leur environnement. Le FLE vise à permettre l'acquisition de compétences linguistiques en français pour répondre à des besoins spécifiques tel que : communication quotidienne, intégration sociale, études ou travail.
Dans ce sens, nous citons, Cuq et Gruca (2003) qui le définissent ainsi :
« *Le FLE est la discipline qui enseigne la langue française dans des contextes où elle n'est pas la langue de communication habituelle, mais une langue apprise pour des objectifs déterminés.* ».

Le FLE se distingue des autres contextes d'enseignement du français, tels que le français langue seconde (FLS), le français langue maternelle (FLM). L'enseignement du FLE implique une prise en compte des spécificités linguistiques, culturelles et pédagogiques de la langue française, ainsi qu'une adaptation aux objectifs et aux profils des apprenants.

1. **Les spécificités du Français Langue Étrangère**

L'enseignement du FLE se caractérise par plusieurs spécificités, qui tiennent à la fois aux caractéristiques de la langue française et aux besoins des apprenants.

1.1. Particularité linguistique

Tout d'abord, le français présente des particularités linguistiques, telles que la complexité du système verbal (conjugaison: mode et temps) , la richesse de la morphologie nominale et pronominale (accord en genre et en nombre) , ainsi que l'usage de structures syntaxiques variées (subordonnée circonstancielle, relatives...). Ces éléments nécessitent une attention particulière dans la planification des cours et la conception des activités pédagogiques.

1.2. Dimension culturelle

Le FLE implique une immersion dans les réalités socioculturelles des pays francophones. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner la langue, mais aussi de transmettre des savoirs et des compétences culturelles qui permettront aux apprenants de comprendre et d'interagir dans des contextes francophones. Comme le souligne Valette (1991), *"l'apprentissage d'une langue est indissociable de l'apprentissage de la culture qui lui est attachée".*

1.3. Diversité des publics et des objectifs

L'enseignement du FLE requiert également une grande adaptabilité pédagogique, car les publics d'apprenants sont très divers. Ils peuvent être des enfants, des adolescents, des adultes, ou des professionnels, chacun ayant des motivations et des objectifs d'apprentissage spécifiques. Certains apprenants visent une maîtrise académique du français, tandis que d'autres souhaitent acquérir des compétences pratiques pour leur vie quotidienne ou leur carrière.

- ❖ **Exemple d'activité pédagogique pour enseigner le FLE**
- ■ **Un entretien d'embauche**

- **Objectif de l'activité**

✓ Développer des compétences de communication orale en français.

✓ Maîtriser le vocabulaire et les structures spécifiques à un entretien d'embauche.

✓ S'exercer à adopter un comportement professionnel et adapté à la culture francophone.

■ **Déroulement de l'activité**

✓ **Préparation** : Les apprenants travaillent en groupe pour identifier les principales questions posées lors d'un entretien d'embauche (présentez-vous, parlez de vos expériences professionnelles, pourquoi ce poste, etc.).

✓ **Simulation :** En binômes, un apprenant joue le rôle du recruteur et l'autre celui du candidat. Le recruteur pose des questions préparées à l'avance, tandis que le candidat répond en utilisant le vocabulaire et les expressions appropriés.

✓ **Feedback :** Les pairs et l'enseignant donnent un retour sur la performance de chaque apprenant, en insistant sur la pertinence des réponses, la fluidité de l'expression et l'attitude adoptée.

■ Exemple de dialogue (corrigé type)

Recruteur : Bonjour, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Candidat : Bonjour, je m'appelle Marie Dupont, j'ai 28 ans et je suis diplômée en marketing. J'ai cinq ans d'expérience dans la gestion de projets numériques.

Recruteur : Pourquoi avez-vous postulé pour ce poste ?

Candidat : Ce poste correspond parfaitement à mes compétences et à mes aspirations professionnelles. J'apprécie particulièrement votre approche innovante dans le domaine du marketing digital.

■ **Évaluation :** L'évaluation repose sur les critères suivants :

✓ Pertinence des réponses et adéquation avec les attentes culturelles.

✓ Richesse et précision du vocabulaire utilisé.

✓ Fluidité et aisance dans l'expression orale.

(Cette activité illustre comment le FLE peut intégrer des compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques pour préparer les apprenants à des situations réelles. L'approche actionnelle, au cœur du CECRL, encourage les apprenants à utiliser la langue pour accomplir des tâches concrètes et

significatives, renforçant ainsi leur autonomie et leur capacité à interagir dans des contextes variés.)

Conclusion

Le FLE est une discipline essentielle pour promouvoir l'apprentissage du français dans des contextes où il n'est pas une langue native. En Algérie, le français occupe une position particulière en raison de son histoire et de son utilisation dans des domaines variés. En s'appuyant sur des approches communicatives et des activités concrètes, l'enseignement du FLE peut répondre aux besoins spécifiques des apprenants tout en valorisant la richesse de la langue

II. Le Français Langue Seconde (FLS)

Le Français Langue Seconde (FLS) désigne l'apprentissage et l'usage du français dans un contexte où il coexiste avec la langue maternelle des apprenants. Contrairement au Français Langue Étrangère (FLE), le FLS est appris et pratiqué dans un environnement où le français est une langue officielle ou largement utilisée. Le FLS est souvent enseigné dans des situations d'immersion linguistique.

Nous citons toujours Cuq et Gruca qui le définissent comme suit:

« *Le français langue seconde est une langue apprise après la langue maternelle, mais dans un contexte où elle est utilisée comme moyen de communication dans la vie quotidienne ou dans le système éducatif.* » (2003).

1. Différence entre FLS et FLE

- ***Contexte linguistique :*** En FLS, le français est présent dans l'environnement quotidien (école, administration, médias). En FLE, l'exposition à la langue est limitée et souvent uniquement en classe.
- ***Objectifs d'apprentissage :*** Le FLS vise une maîtrise fonctionnelle pour l'intégration et l'autonomie dans des contextes variés. En FLE, les objectifs sont souvent académiques ou touristiques.
- ***Approche pédagogique :*** En FLS, l'enseignement intègre des éléments pratiques du quotidien, tandis qu'en FLE, il est davantage centré sur les règles linguistiques et culturelles de base.

2. Les spécificités du Français Langue Seconde

Le Français Langue Seconde (FLS) se caractérise par des spécificités spécificités linguistiques, pédagogiques et culturelles qui le distinguent d'autres disciplines comme le Français Langue Étrangère (FLE).

2.1. **Spécificités linguistiques**

Les apprenants de FLS sont exposés au français dans leur environnement immédiat. Ils entendent et utilisent la langue au quotidien, ce qui facilite l'acquisition implicite de certains aspects linguistiques.

2.2. **Spécificités culturelles**

Le FLS ne se limite pas à l'apprentissage de la langue. Il vise aussi à familiariser les apprenants avec les normes, les valeurs et les pratiques culturelles des sociétés francophones. Les enseignants jouent un rôle clé en aidant les apprenants à naviguer entre leur culture d'origine et la culture francophone.

2.3. Spécificités pédagogiques

Les apprenants de FLS ont des parcours variés (migrants, réfugiés, élèves en milieu scolaire). Cette diversité nécessite une différenciation pédagogique et des objectifs concrets, comme réussir dans le système scolaire, accéder au marché du travail ou s'intégrer dans la société. Les contenus d'apprentissage sont souvent liés aux besoins immédiats des apprenants, comme comprendre une consigne scolaire ou interagir avec des services publics.

❖ **Exemple d'activité pédagogique pour enseigner le FLS**

■ **Une inscription Scolaire**

➢ **Objectifs de l'activité**

✓ Apprendre à remplir des formulaires administratifs en français.

✓ Se familiariser avec le vocabulaire lié à l'éducation et à la scolarité.

✓ Développer des compétences d'expression orale en situation de dialogue.

■ **Déroulement de l'activité**

➢ **Phase de préparation**

- L'enseignant présente un exemple de formulaire d'inscription scolaire (nom, prénom, date de naissance, adresse, niveau scolaire, etc.).

- Explication du vocabulaire clé : "établissement", "niveau", "responsable légal", "adresse".

- **Phase de simulation**

- Par binômes, un apprenant joue le rôle d'un parent migrant souhaitant inscrire son enfant à l'école, et l'autre celui de l'agent administratif.

- Les apprenants suivent un guide de questions-réponses :

***Agent* :** Bonjour, je peux vous aider ?

Parent : Oui, je souhaite inscrire mon enfant à l'école.

Agent : Pouvez-vous me donner son nom et sa date de naissance ?

- **Phase de production écrite**

- L'apprenant complète un formulaire fictif basé sur les informations fournies pendant l'échange.

Corrigé type :

- Nom : Ahmed Ben Khaled
- Date de naissance : 12/05/2015
- Adresse : 45, rue de la Liberté, Dakar
- Niveau : CM2

- **Évaluation :**

- Pertinence des réponses orales.
- Exactitude des informations écrites sur le formulaire.
- Fluidité et aisance dans l'interaction orale.

Conclusion

Le Français Langue Seconde est une discipline clé pour favoriser l'intégration linguistique et culturelle des apprenants vivant en contexte francophone. En adoptant une approche flexible, communicative et actionnelle, les enseignants peuvent répondre aux besoins variés de leurs apprenants tout en les préparant à s'adapter à leur environnement. Des activités pratiques et ciblées, telles que la simulation d'une inscription scolaire, renforcent les compétences linguistiques tout en offrant des outils concrets pour leur vie quotidienne.

III.Le Français Langue Maternelle (FLM)

Le Français Langue Maternelle (FLM) est défini comme la langue première d'un individu, celle acquise spontanément par immersion dans son environnement

familial et social. Il ne nécessite pas d'apprentissage formel initial pour être compris et utilisé. Elle est généralement associée à l'identité culturelle et joue un rôle fondamental dans le développement cognitif, affectif et social des individus. Selon Barthes (1984), *"la langue maternelle n'est pas seulement un outil de communication, mais aussi un vecteur d'appartenance et d'expression de soi"*

1. **Différences entre FLM, FLE et FLS**

Contrairement au FLE et au FLS, où l'apprentissage du français peut se faire dans un cadre scolaire ou immersif, le FLM repose sur une connaissance intuitive et culturelle de la langue

2. Les Spécificités du Français Langue Maternelle

Le Français Langue Maternelle (FLM) possède des spécificités uniques qui le distinguent des langues étrangères ou secondes. Ces spécificités englobent des dimensions linguistiques, pédagogiques, socioculturelles et cognitives, qui influencent non seulement l'apprentissage, mais aussi les objectifs et les approches de son enseignement.

2.1. Acquisition naturelle et immersive

Le FLM est acquis dès la petite enfance par une exposition constante et immersive dans l'environnement familial et social. Contrairement à une langue étrangère, où l'apprentissage est souvent formel, le FLM se développe de manière spontanée et intuitive grâce à l'imitation (Les enfants reproduisent les sons, les mots et les structures entendus autour d'eux.); à l'interaction sociale (Les échanges avec les proches permettent de contextualiser les mots et expressions.); à l'exposition continue (Les enfants sont en contact permanent avec la langue à travers les médias, les interactions sociales et les activités quotidiennes. Alors, cette immersion naturelle crée une base solide pour l'expression orale et la compréhension.

2.2. Langue de socialisation et d'identité

Le FLM est plus qu'un moyen de communication : il constitue une part fondamentale de l'identité personnelle et culturelle. D'abord, au niveau de la socialisation, a langue maternelle est la première porte d'entrée vers la société. Elle permet aux locuteurs de s'intégrer dans leur communauté et d'en comprendre les normes sociales. Au niveau de l'identité culturelle, le FLM véhicule des traditions,

des valeurs et des références culturelles propres à une communauté linguistique. Par exemple, des expressions idiomatiques ou des références littéraires spécifiques renforcent ce sentiment d'appartenance. En tant que langue de pensée, le FLM structure la pensée et sert de médium principal pour formuler des idées complexes.

2.3. Dimension socioculturelle du FLM

Le FLM est indissociable de son contexte socioculturel. En tant que vecteur de transmission culturelle, la langue maternelle permet la transmission d'un patrimoine culturel, incluant la littérature, l'histoire, et les arts. Par exemple, un locuteur natif de français apprend souvent des œuvres classiques comme celles de Molière, Voltaire ou Hugo dès l'enfance. Le FLM conserve l'héritage linguistique des apprenants puisqu'il comprend des variations régionales (accents, expressions, vocabulaire) qui enrichissent la langue et reflètent sa diversité.

2.4. Compétences linguistiques complètes

L'une des spécificités du FLM réside dans le développement précoce et approfondi de compétences linguistiques. Les locuteurs natifs acquièrent une maîtrise implicite et intuitive des règles de grammaire et de syntaxe. Ils acquièrent une richesse lexicale et stylistique de la langue. En effet, le FLM offre une palette variée de vocabulaire et de styles, du langage familier au langage soutenu. Enfin, les locuteurs natifs développent la capacité à décoder les subtilités (Les locuteurs natifs développent une capacité à comprendre les nuances, comme l'humour, l'ironie ou les sous-entendus.)

2.5. Spécificités Pédagogiques

L'enseignement du FLM s'adresse généralement à des locuteurs natifs pour consolider et enrichir leurs compétences. Cela implique des spécificités pédagogiques qui consistent à Développer des compétences avancées. Contrairement à une langue seconde ou étrangère, l'objectif est d'affiner des compétences existantes, comme l'analyse grammaticale, la rédaction créative ou l'argumentation. Le FLM enseigne l'usage approprié des différents registres (familier, courant, soutenu) selon les situations.

- ❖ **Exemple d'activité pédagogiques pour enseigner le FLM**
- ■ **Analyse d'un texte narratif**

- **Objectifs**

✓ Comprendre la structure narrative d'un texte.

✓ Identifier les éléments constitutifs (situation initiale, péripéties, dénouement).

■ **Déroulement de l'activité**

- Lecture collective d'un extrait de conte classique (ex. : Le Petit Chaperon Rouge).

- Questions de compréhension :

✓ Qui sont les personnages principaux ?

✓ Où et quand se déroule l'histoire ?

✓ Quelles sont les étapes clés du récit ?

■ **Exercices d'analyse**

✓ Repérer les verbes d'action et les temps utilisés.

✓ Identifier le rôle des dialogues dans le texte.

■ **Production écrite**

- Les élèves réécrivent la fin du conte en modifiant le dénouement.

■ **Rédiger un texte argumentatif**

- Objectifs

✓ Structurer une argumentation logique.

✓ Utiliser des connecteurs logiques et des exemples pertinents.

- **Consigne**

"Rédigez un texte pour défendre ou critiquer l'idée suivante : 'Les jeux vidéo favorisent le développement intellectuel des jeunes'."

■ **Déroulement :**

- **Préparation :** Discussion en classe pour recueillir les idées.
- **Planification :** Établir un plan avec introduction, arguments, exemples et conclusion.
- **Rédaction :** Les élèves rédigent individuellement leur texte.
- **Correction collective :** Lecture de quelques textes et analyse des points forts/faibles.

Conclusion

L’enseignement du Français Langue Maternelle est un pilier fondamental du système éducatif, car il soutient le développement intellectuel, linguistique et culturel des apprenants. En insistant sur des activités variées et adaptées, comme l’analyse de textes, la rédaction ou les débats, les enseignants peuvent renforcer les compétences des élèves tout en valorisant leur langue maternelle. En tant que futur enseignant, il est essentiel de comprendre les spécificités du FLM pour répondre aux besoins diversifiés des apprenants et promouvoir leur réussite académique et personnelle.

IV.Le Français Langue professionnelle

Le FLP désigne une approche d’enseignement/apprentissage du français centrée sur des usages linguistiques spécifiques à un domaine professionnel, académique ou technique. Selon Mangiante et Parpette (2004), le FLP est "*un français conçu pour répondre à des besoins spécifiques, liés à une activité professionnelle, un champ disciplinaire ou une spécialité technique*". Il s'agit d'un outil de communication ciblé, adapté aux exigences et aux normes d'un contexte précis, comme le français des affaires, le français médical ou encore le français juridique.

1. Spécificités du Français langue professionnelle

1.1. Adaptation aux besoins des apprenants

La première spécificité du FLP est qu’il repose sur une analyse approfondie des besoins linguistiques et communicationnels des apprenants. Ces besoins peuvent inclure des objectifs tels:

- ✓ comprendre des textes spécialisés(rapports, articles scientifiques, contrats...
- ✓ Participer à des échanges professionnels (réunions, négociations, consultations).
- ✓ Rédiger des documents techniques ou administratifs.

1.2. Linguistique de spécialité

Le FLP mobilise des champs lexicaux, des terminologies et des structures spécifiques.

Par exemple :

En français médical : "diagnostic différentiel", "pronostic vital".

En français juridique : "litige", "jurisprudence", "clause contractuelle".

En français des affaires : "bilan comptable", "fusion-acquisition".

1.3. Contextualisation des contenus

Les contenus enseignés sont toujours contextualisés. L'apprentissage se fait à travers des situations authentiques, proches de celles que les apprenants rencontreront dans leur vie professionnelle ou académique.

1.4. Approche pragmatique et actionnelle

Le FLP adopte une perspective actionnelle où les apprenants sont placés dans des situations de communication réelles ou simulées. L'objectif est qu'ils développent des compétences directement transférables à leurs besoins spécifiques.

1.5. Multidisciplinarité

Le FLP s'appuie sur une collaboration entre les enseignants de langue et les spécialistes des domaines concernés. Par exemple, un enseignant de français pour médecins peut travailler avec des professionnels de santé pour concevoir des supports pédagogiques adaptés à leur domaine de spécialité.

2. Méthodologies d'enseignement du FLP

La méthodologie didactique pour enseigner le FP repose sur une analyse précise des besoins des apprenants et sur des approches pédagogiques adaptées à leurs objectifs professionnels.

2.1. Analyse des besoins

- **Identification des objectifs professionnels**

L'enseignement du FP commence par une identification claire des objectifs professionnels des apprenants. Il s'agit de définir les métiers ou secteurs visés (commerce, médecine, droit, hôtellerie, etc.) et les tâches linguistiques à maîtriser (rédaction de rapports, négociations, entretiens téléphoniques, etc.).

- **Identification des profils des apprenants**

Une attention particulière est portée aux profils des apprenants, notamment leur niveau linguistique initial, leurs expériences antérieures et leurs attentes.

- **Analyse des contextes professionnels**

L'analyse des contextes professionnels permet d'identifier les situations de communication pertinentes : réunions, courriels, appels téléphoniques, etc.

2.2. Conception des contenus pédagogiques

- **Contextualisation des contenus**

Les contenus pédagogiques sont ensuite contextualisés pour refléter des situations authentiques. Par exemple, en FP pour le secteur hôtelier, les dialogues incluent des échanges liés à la réception des clients.

- **Choix des documents authentiques**

Les documents authentiques sont issus du domaine professionnel : annonces, manuels, procédures, podcasts ou entretiens liés au secteur professionnel ciblé.

- Intégration du lexique de spécialité

Une importance particulière est accordée au lexique spécialisé, qui est enseigné en contexte pour faciliter son appropriation.

2.3. Approches pédagogiques adaptées au FP

➢ ***L'approche actionnelle,*** recommandée par le CECRL, place l'apprenant dans des situations où il doit accomplir des tâches concrètes dans un environnement professionnel. Par exemple, on peut demander à un apprenant de préparer une présentation professionnelle ou de participer à une négociation fictive.

➢ Cette approche est combinée avec des ***méthodes communicatives*** qui privilégient les interactions orales et écrites. Les simulations et les jeux de rôle permettent aux apprenants de se familiariser avec les exigences linguistiques de leur domaine.

➢ ***La méthode par projets*** favorise la collaboration et l'engagement. Les apprenants peuvent, par exemple, concevoir une brochure pour une entreprise fictive ou organiser une réunion simulée. Enfin, l'enseignement des genres discursifs, comme les courriels formels ou les rapports professionnels, est essentiel pour préparer les apprenants à produire des documents adaptés aux normes de leur secteur.

➢ ***Approche modulaire*** qui consiste à concevoir des cours de FLP sous forme de modules thématiques, adaptés aux domaines spécifiques (droit, médecine, commerce). Chaque module peut inclure : un focus lexical., des activités de compréhension, des tâches de production.

❖ Exemples d'application pédagogiques pour enseigner le FLP

■ **Activité 1 :** une réunion professionnelle

➢ **Objectifs**

✓ Développer des compétences d'expression orale dans un contexte professionnel.

✓ Apprendre à argumenter et négocier.

➢ **Déroulement de l'activité**

- L'enseignant fournit un scénario : "Une entreprise organise une réunion pour décider des stratégies de développement d'un nouveau produit."

- Les apprenants sont répartis en groupes, chacun représentant un département (marketing, finance, production).

- Chaque groupe prépare un argumentaire pour défendre ses propositions.

- Une réunion simulée est organisée, avec un animateur et des échanges entre groupes.

➢ **Évaluation :**

Cohérence et pertinence des arguments.

Maîtrise du vocabulaire spécialisé.

Fluidité et interaction orale.

■ **Activité 2 :** Analyse d'un contrat juridique

➢ **Objectifs**

✓ Familiariser les apprenants avec le vocabulaire juridique.

✓ Développer des compétences en compréhension écrite.

➢ **Déroulement :**

- L'enseignant distribue un extrait de contrat fictif.

Les apprenants identifient et expliquent les termes juridiques spécifiques : "parties contractantes", "clauses", "résiliation".

- Une discussion collective est menée pour analyser les implications des différentes clauses.

➢ **Evaluation**

- Explications claires des termes identifiés.

- Capacité à relier les clauses au contexte donné.

■ **Activité 3 :** Rédaction d'un rapport scientifique

➢ **Objectifs**

✓ Apprendre à structurer et rédiger un rapport académique ou professionnel.

✓ Utiliser un registre formel et spécialisé.

➢ **Déroulement** :

- L'enseignant présente la structure type d'un rapport scientifique (introduction, méthodologie, résultats, discussion).
- Les apprenants rédigent un rapport sur un sujet lié à leur domaine d'expertise.
- Une relecture et une correction collective sont organisées.

➢ **Evaluation**

- Respect de la structure et du format.
- Précision terminologique.
- Clarté et cohérence du contenu.

Conclusion

Le Français langue professionnelle constitue un outil clé pour préparer les apprenants à des situations spécifiques de communication. Sa réussite repose sur une analyse approfondie des besoins, une contextualisation des contenus et une approche pragmatique. En formant des apprenants à utiliser le français dans des contextes ciblés, le FLP joue un rôle essentiel dans leur réussite professionnelle et académique.

Par le biais d'activités concrètes et contextualisées, les étudiants peuvent acquérir les compétences nécessaires pour relever les défis liés à leur domaine de spécialisation.

V.Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS)

Le FOS désigne l'apprentissage et l'enseignement du français dans un cadre où les apprenants doivent développer des compétences linguistiques pour répondre à des besoins spécifiques. Ces besoins peuvent être liés à un domaine professionnel (médecine, droit, hôtellerie) ou académique (préparation à un diplôme, intégration dans un système universitaire francophone). Comme l'indique Mangiante et Parpette

(2004), "*le FOS est une réponse adaptée à des publics ayant des attentes bien déterminées et un temps limité pour les atteindre*". Ils ajoutent, également, que "*le FOS se focalise sur des compétences spécifiques pour répondre à des situations de communication bien définies*". (ibid)

1. Les spécificités du FOS

1.1. Approche centrée sur les besoins

L'un des fondements du FOS est l'analyse approfondie des besoins des apprenants. Ceux-ci sont définis en fonction de leurs objectifs professionnels, académiques ou sociaux. Par exemple, un médecin apprenant le FOS se focalisera sur le vocabulaire médical et les interactions avec les patients, tandis qu'un étudiant universitaire travaillera sur les compétences rédactionnelles et oratoires nécessaires dans un cadre académique.

1.2. Adéquation aux contextes spécifiques

Contrairement au Français Langue Générale (FLG), le FOS ne cherche pas à enseigner toutes les facettes de la langue. Il se concentre uniquement sur les aspects pertinents pour le contexte ciblé. Cela nécessite une flexibilité dans les contenus, qui varient en fonction des domaines professionnels (tourisme, médecine, droit, etc.) ou des situations précises (rédiger un rapport, présenter un projet, négocier un contrat).

1.3. Une Dimension Fonctionnelle

L'enseignement du FOS met l'accent sur l'usage pratique de la langue. Il s'agit d'enseigner aux apprenants comment utiliser le français pour accomplir des tâches spécifiques. Par exemple, un avocat travaillera sur les techniques de plaidoirie et la rédaction d'actes juridiques, tandis qu'un professionnel du tourisme apprendra à accueillir des clients ou à organiser des visites guidées.

1.4. Une Pédagogie centrée sur des situations authentiques

La pédagogie en FOS se base sur des situations authentiques et sur des matériaux adaptés au contexte des apprenants. Les manuels génériques laissent souvent place à des ressources personnalisées, telles que des articles, des enregistrements, des documents techniques ou des simulations.

1.5. Un Enseignement Axé sur les Résultats

L'objectif principal du FOS est de rendre l'apprenant opérationnel dans un domaine spécifique. La progression pédagogique est donc directement liée à la maîtrise des tâches identifiées comme prioritaires. Par exemple, dans le domaine de la santé, il peut s'agir de comprendre des instructions médicales ou de rédiger des prescriptions.

2. Différences entre FOS et FLP

Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) et le Français sur Objectifs Professionnels (FLP) partagent une base commune en tant qu'approches centrées sur des besoins spécifiques. Cependant, le FLP constitue une sous-catégorie du FOS, se distinguant par son orientation exclusivement professionnelle. Le FLP s'adresse spécifiquement à des individus cherchant à acquérir ou à renforcer des compétences linguistiques directement applicables dans des environnements professionnels. Contrairement au FOS, qui peut inclure des objectifs académiques, sociaux ou techniques, le FLP est strictement orienté vers le monde du travail. En ce sens, Le FLP constitue une partie intégrante du FOS. Autrement dit, nous estimons que le Français sur Objectifs Professionnels (FLP) est une sous-catégorie du FOS, orientée exclusivement vers les compétences nécessaires dans un cadre professionnel. Dans le tableau qui suit, nous proposons quelques points de différence:

Aspect	FOS	FLP
Finalités	Répondre à des besoins variés (professionnels, académiques, techniques).	Se concentrer sur les compétences professionnelles
Public cible	Etudiants, chercheurs, professionnels en reconversion.	Actifs en entreprise, salariés, ou demandeurs d'emploi.
Exemples de contexte	Préparer une communication scientifique, rédiger un rapport médical	Rédiger un CV, réussir un entretien d'embauche.
Durée d'apprentissage	Variable selon le projet.	Souvent court et intensif.

3. Démarche didactique pour Enseigner le FOS

3.1. Analyse des besoins

Cette étape fondamentale consiste à identifier les objectifs des apprenants et les situations de communication qu'ils rencontreront. Par exemple : Un professionnel de santé apprenant le français aura besoin de maîtriser le vocabulaire médical et les expressions pour interagir avec des patients échanger avec les médecins, les infirmier...

3.2. Élaboration des contenus

Les contenus doivent être adaptés aux besoins identifiés. Alors, une sélection des documents authentiques est recommandée: textes professionnels (contrats, rapports), dialogues spécifiques (consultations, réunions). Les compétences ciblées sont diversifiées: Compréhension orale/écrite, production orale/écrite.

3.2. Choix des méthodes et outils

Pour enseigner efficacement le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), il est essentiel de recourir à des méthodes pédagogiques centrées sur la pratique et l'utilisation concrète de la langue. L'approche communicative occupe une place centrale, car elle favorise l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires à la réalisation de tâches spécifiques dans des contextes réels. Les simulations pratiques placent les apprenants dans des situations proches de leur réalité professionnelle ou académique, telles que des appels téléphoniques, des négociations ou des réunions de travail. Ces simulations leur permettent de développer des compétences interactives et de s'exercer à utiliser le langage spécialisé requis. Les jeux de rôle permettent, également, aux apprenants de mettre en pratique les connaissances acquises tout en travaillant la spontanéité et la fluidité. Enfin, l'utilisation des TIC joue un rôle essentiel dans l'enseignement du FOS car ces moyens offrent aux apprenants l'interactivité pour enrichir l'expérience d'apprentissage. A titre indicatif, les logiciels spécialisés, des plateformes comme Moodle ou des applications dédiées au vocabulaire professionnel permettent de créer des exercices personnalisés et interactifs. Les ressources multimédias : Vidéos, podcasts ou modules interactifs présentent des situations authentiques et variées, favorisant ainsi une meilleure immersion linguistique. L'utilisation de forums, de

wikis ou de sessions de visioconférence encourage la collaboration entre les apprenants et simule des interactions réelles en milieu professionnel.

3.3. Évaluation et remédiation

L'évaluation est une étape clé dans l'apprentissage du FOS, car elle permet de mesurer l'efficacité des enseignements et de vérifier que les apprenants ont atteint les objectifs fixés. Elle doit se baser sur des tâches spécifiques et authentiques, représentatives des situations réelles auxquelles les apprenants seront confrontés.

❖ Exemples d'Évaluations Authentiques

■ Rédaction d'un courriel professionnel : Les apprenants doivent rédiger un courriel clair et structuré dans un contexte défini (demande d'information, suivi d'un dossier, etc.).

➢ **Présentation orale**

✓ ***Préparer et présenter un proje***t à un public francophone, en utilisant un vocabulaire spécialisé et une argumentation logique.

✓ ***Simulation d'entretien :*** Les apprenants participent à un entretien fictif (embauche, évaluation annuelle) pour démontrer leur capacité à répondre aux attentes linguistiques et culturelles de la situation.

➢ **Remédiation et Suivi**

✓ Les erreurs identifiées lors des évaluations permettent de guider la remédiation. L'enseignant peut :

✓ Proposer des exercices ciblés pour travailler sur les points faibles (par exemple, l'utilisation des formules de politesse dans un courriel).

✓ Encourager les apprenants à réviser leurs productions écrites ou orales avec des outils d'auto-correction.

✓ Organiser des séances de feedback collectif ou individuel pour clarifier les attentes et renforcer les acquis.

Cours N°10: l'enseignement en présentiel/ L'enseignement à distance

➢ **Objectif :**

- Découvrir et explorer les différents mode d'enseignement: en présentiel à distance
- Identifier les principes pédagogiques et les spécificités de chaque mode d'enseignement
- Découvrir des exemples pratiques adaptés à l'enseignement du français selon chaque statut du français

Introduction

L'enseignement/apprentissage du français, qu'il soit langue maternelle, seconde ou étrangère, s'adapte aux évolutions pédagogiques et technologiques. Aujourd'hui, deux modalités dominent :1) Un enseignement/apprentissage en présentiel, où enseignants et apprenants interagissent dans un même espace physique, et 2) Un enseignement/apprentissage à distance, qui s'appuie sur les outils numériques pour surmonter les barrières géographiques, temporelles ou même des crises sanitaires telles que la pandémie COVID-19 a entrainé de nouvelles situations d'enseignement inédites tout en basculant vers l'enseignement en ligne (Bouasla. A, 2022)[3]

Dans ce cours, destiné à des étudiants de master en didactique, nous explorons les spécificités de l'enseignement/apprentissage du français dans ces deux contextes. Nous examinerons leurs caractéristiques, avantages et défis, ainsi que des stratégies didactiques et des exemples pratiques pour optimiser l'apprentissage du français langue étrangère.

1. Enseignement/apprentissage du français en présentiel

1.1. Définition

[3] Dans mon article intitulé «Pour quelle dimension interactive dans le cercle littéraire mené via le zoom à l'ère de la pandémie COVID-19 : cas des étudiants de 1e année Master didactique du FLE» publié *Revue el hikma des études philosophiques, Coctobre 2022.* Volume:10 / N°: 03, j'ai décrit une expérimentation didactique menée à distance via le Zoom auprés des étudiants de 1e année Master didactique.

L’enseignement en présentiel repose sur l’interaction directe entre enseignants et apprenants dans un cadre institutionnel tel que les écoles, les universités ou les centres de formation linguistique.

1.2. Caractéristiques

Ce mode d’enseignement se distingue par plusieurs caractéristiques essentielles.

- Tout d'abord, il favorise une interaction immédiate entre les participants, permettant des échanges oraux spontanés et une correction rapide des erreurs
- Utilisation de supports pédagogiques physiques (manuels, tableaux, fiches).
- Activités dynamiques comme les jeux de rôle, les débats et les discussions.

Ce mode d’enseignement/apprentissage procure aux apprenants certains avantages telles: *l’interaction spontanée* (les échanges oraux favorisent la pratique de la langue et la correction immédiate des erreurs.); *la* m*otivation collective* (le groupe encourage la participation active et réduit l’isolement.); *l’observation directe* (l’enseignant peut adapter son approche en fonction des besoins observés en temps réel.).

Cependant, ce mode présente quelques défis qui dérangent parfois l’enseignant ou l’apprenant. Ces derniers doivent respecter le cadre spatio-temporel didactique (nécessité de respecter le lieu et les horaires impartis aux cours) A cela s’ajoute le fait que les ressources sont limitées qui dépendent leur disponibilité en classe.

2.Enseignement/apprentissage du français à distance

2.1. Définition

L'enseignement/apprentissage du français à distance s’appuie sur l’utilisation des technologies numériques pour transmettre les contenus pédagogiques et faciliter les échanges entre enseignants et apprenants. Cette modalité d’enseignement peut être organisée de manière synchrone, avec des cours en direct via des plateformes comme Zoom, ou asynchrone, grâce à des modules accessibles sur des environnements d’apprentissage comme Moodle

2.2. Caractéristiques

Ce mode d’enseignement se distingue, également, par plusieurs caractéristiques essentielles.

- Tout d'abord ce mode repose fortement sur des supports numériques interactifs, tels que des vidéos explicatives, des quiz, des forums de discussion ou des simulations.
- Il offre également une flexibilité importante, permettant aux apprenants de choisir leurs horaires et leur rythme d'étude, tout en mettant en avant l'autonomie comme compétence clé pour réussir.

Un des grands avantages de l'enseignement à distance est son accessibilité mondiale, car il permet de toucher des publics éloignés géographiquement ou ceux ayant des contraintes temporelles ou sanitaires. La diversité des ressources pédagogiques constitue un autre point fort : les enseignants peuvent intégrer des contenus multimédias attractifs et variés, rendant l'apprentissage plus engageant. Enfin, modalité d'enseignement/apprentissage favorise la personnalisation de l'apprentissage, car chaque apprenant peut suivre son propre rythme et adapter les contenus à ses besoins spécifiques.

Cependant, ce mode d'apprentissage comporte également des défis qu'il est judicieux de les connaitre. *L'isolement des apprenants* peut parfois freiner leur motivation, surtout en l'absence de la dynamique de groupe qui caractérise les cours en présentiel. De plus, *la dépendance à la technologie* pose des problèmes pour ceux qui n'ont pas accès à une connexion Internet fiable ou qui manquent de compétences numériques suffisantes. Ainsi, bien que l'enseignement à distance présente de nombreux atouts en termes de flexibilité et de diversité des ressources, il exige une organisation rigoureuse, des outils adaptés et un accompagnement soutenu pour surmonter les limites mentionnées.

3.Différence entre le mode en présentiel et à distance

Aspect	Présentiel	A distance
Interaction orale	Dynamique et spontanée	Souvent limité ou différée
Accessibilté	Nécessite une présence	Flxible, accessible depuis n'importe où
Ressources pédagogique	Support physique	Supports numériques

Engagement des apprenants	Soutenu par l'environnement collectif	Dépend fortement de l'autonomie personnelle

L'enseignement/apprentissage du français à distance peut être enrichi par l'intégration du carré didactique de Rézeau, un modèle conceptuel qui propose une structuration des interactions pédagogiques autour de quatre pôles : l'enseignant, l'apprenant, le savoir et le dispositif. Ce cadre permet de mieux comprendre les relations entre ces éléments dans un environnement d'apprentissage numérique.

Dans le contexte de l'enseignement à distance, chaque pôle joue un rôle crucial :

- **L'enseignant** devient un médiateur, guidant les apprenants à travers des ressources numériques variées et personnalisées. Son rôle est de maintenir l'engagement des étudiants malgré la distance.
- **L'apprenant**, quant à lui, doit adopter une posture active et autonome. Il est au centre du processus, gérant son apprentissage en utilisant les ressources disponibles tout en participant aux activités collaboratives.
- **Le savoir** est présenté de manière interactive et multimodale, intégrant des vidéos, des quiz, des simulations et d'autres outils numériques pour favoriser l'engagement et l'apprentissage autonome.
- **Le dispositif**, ou les technologies et plateformes utilisées, constitue le cadre technique permettant de relier les trois autres pôles. Il inclut des outils comme Zoom pour les interactions synchrones ou Moodle pour les activités asynchrones.

L'intérêt principal de ce modèle dans l'enseignement du français à distance réside dans l'équilibre qu'il propose. Une approche réussie dépend de la coordination efficace entre ces quatre pôles, chacun jouant un rôle complémentaire. Par exemple, un dispositif bien conçu facilite l'accès au savoir, tandis que l'enseignant soutient les apprenants dans leur progression et favorise des échanges interactifs. Ainsi, le carré didactique de Rézeau offre une grille de lecture précieuse pour organiser et évaluer les pratiques pédagogiques dans un contexte à distance. Il permet de concevoir des cours où chaque composante du processus d'apprentissage est pensée de manière cohérente, afin de maximiser les bénéfices pour les apprenants.

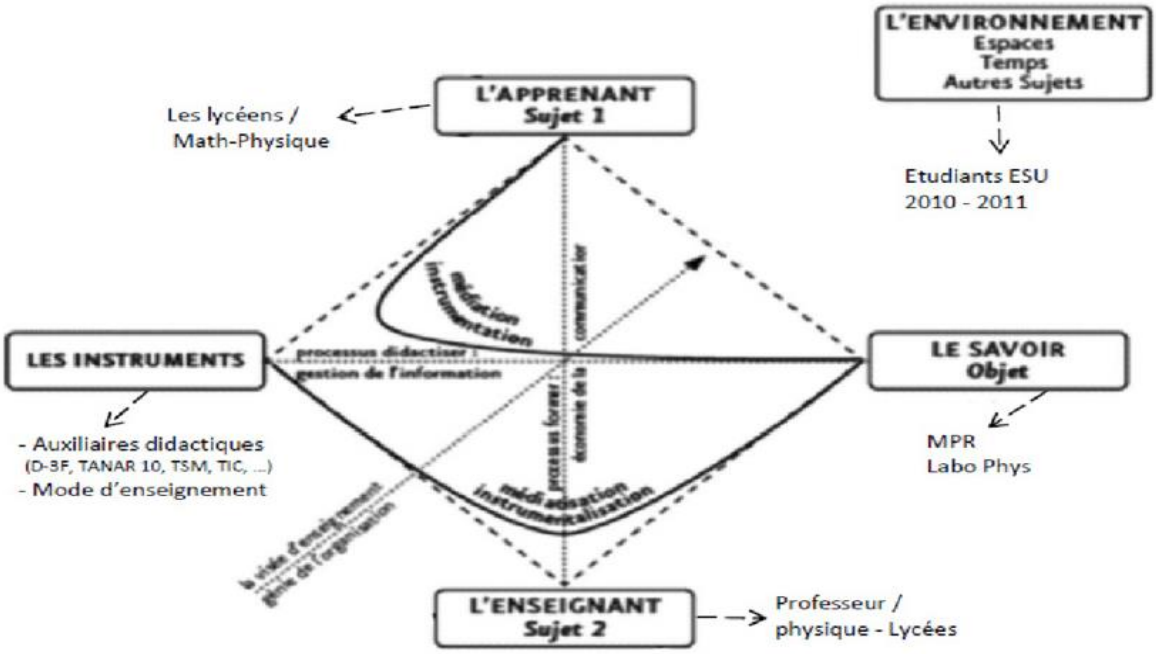


Figure1: Le carré didactique de J.Rezeau (2002, p11)[4]

[4] Pour plus de détails, se référer à mon article «Pour quelle dimension interactive dans le cercle littéraire mené via le zoom à l'ère de la pandémie COVID-19 : cas des étudiants de 1e année Master didactique du FLE», publié Revue el hikma des études philosophiques Vol10, N°03 (2022)

- **Cours N°11:** Didactique et sciences du langage : quelques apports, socioconstructivisme, psychologie cognitive, la didactique comme science carrefour

➢ **Objectif :**

- Découvrir et explorer la relation entre la didactique et les sciences du langage
- Identifier les théories linguistiques ou psychologiques telles que le constructivisme, le socio-constructivisme, le béhaviorisme, le cognitivisme, l'interactionnisme
- Découvrir des exemples pratiques

Introduction

La didactique, en tant que discipline scientifique, se situe au carrefour de plusieurs sciences humaines et sociales, notamment la linguistique, la psychologie, la sociologie et la pédagogie. Elle étudie les processus d'enseignement et d'apprentissage en se centrant sur les contenus disciplinaires, les apprenants, les enseignants et les contextes institutionnels. La science du langage, quant à elle, se consacre à l'analyse des langues sous leurs multiples aspects (structure, usage, acquisition, etc.). Ces deux champs, bien que distincts, sont étroitement liés, car la didactique des langues s'appuie sur les avancées de la linguistique et sur les théories de l'apprentissage pour élaborer des méthodologies adaptées.

1. Les Apports théoriques à la Didactique

1.1. Le Constructivisme

Le constructivisme, développé par Jean Piaget, repose sur l'idée que l'apprentissage est un processus actif par lequel l'apprenant construit ses connaissances en interaction avec son environnement. Dans le cadre de la didactique des langues, cette théorie insiste sur le rôle central de l'apprenant et sur la nécessité de proposer des activités qui stimulent la réflexion, l'expérimentation et l'auto-évaluation.

✓ **Exemple:** Une activité basée sur le constructivisme pourrait consister à demander aux apprenants de créer un dialogue dans une langue étrangère en s'appuyant sur des situations réelles (comme commander au restaurant).

L'objectif est qu'ils réfléchissent aux structures linguistiques nécessaires et expérimentent leur usage.

1.2. La Psychologie Cognitive

La psychologie cognitive offre des outils précieux pour comprendre comment les individus perçoivent, traitent, stockent et récupèrent les informations. Les concepts clés comme la mémoire de travail, l'attention, la charge cognitive et la motivation ont des implications directes en didactique. Par exemple, la théorie de la charge cognitive, développée par John Sweller, aide à concevoir des séquences pédagogiques qui optimisent les capacités de traitement des apprenants.

- ✓ **Exemple:** Utiliser des fiches visuelles contenant des schémas simplifiés et des exemples pratiques pour enseigner les règles grammaticales. Cela aide les apprenants à mieux organiser et retenir l'information.

1. 3. Les Théories Socio-constructivistes

Inspirées des travaux de Lev Vygotski, les théories socio-constructivistes mettent l'accent sur l'importance des interactions sociales dans l'apprentissage. Le concept de "zone proximale de développement" (ZPD) est particulièrement pertinent : il désigne l'écart entre ce qu'un apprenant peut accomplir seul et ce qu'il peut réaliser avec l'aide d'un expert ou d'un pair.

- ✓ **Exemple:** Proposer des activités de groupe comme des débats ou des projets collaboratifs où les apprenants échangent et construisent leurs connaissances ensemble, sous la guidance de l'enseignant.

1. 4. Le Béhaviorisme

Bien que moins central aujourd'hui, le behaviorisme, avec des théoriciens comme Burrhus.Frederic.Skinner, a influencé la didactique par l'accent mis sur le conditionnement et la répétition. Les activités de drill et de répétition systématique trouvent leur origine dans cette approche.

- ✓ **Exemple:** Faire pratiquer aux apprenants des exercices répétitifs, comme conjuguer des verbes ou mémoriser du vocabulaire à travers des applications interactives qui offrent un feedback immédiat.

1.5. La Perspective interactionniste

Cette perspective met en avant le rôle des interactions dans l'acquisition du langage, en particulier dans un contexte d'apprentissage des langues étrangères. L'idée est que les échanges authentiques permettent une pratique plus naturelle et significative de la langue.

- ✓ **Exemple:** Organiser des tandems linguistiques où les apprenants interagissent avec des locuteurs natifs pour pratiquer leur expression orale dans des situations variées.

2. La Didactique comme Science Carrefour

2.1.Une Approche Pluridisciplinaire

La didactique est une discipline carrefour, intégrant des concepts et des méthodologies issus de différentes sciences :

a. Linguistique

La connaissance des systèmes linguistiques (phonologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) est essentielle pour élaborer des contenus adaptés.

b. Psychologie

Les théories de l'apprentissage et du développement cognitif éclairent la manière dont les apprenants acquièrent de nouvelles compétences.

c. Sociologie

Les dynamiques sociales et culturelles influencent les pratiques d'enseignement et les besoins des apprenants.

d. Anthropologie

La prise en compte des contextes culturels enrichit la compréhension des processus d'apprentissage.

3. Une Démarche Scientifique

La didactique, pour se constituer en science, suit une démarche rigoureuse :

- ➢ **Observation et Analy**se

Identifier les besoins des apprenants et les contextes d'enseignement.

- ➢ **Modélisation**

Élaborer des théories explicatives sur les processus d'apprentissage.

- ➢ **Expérimentation**

Tester des approches pédagogiques dans des contextes réels.

- **Évaluation et Réajustement**

Mesurer l'efficacité des dispositifs didactiques et les adapter en conséquence.

4. Des Applications Concrètes

Les recherches en didactique du langage ont donné naissance à des méthodologies variées, comme :

- ✓ **L'approche communicative** Met l'accent sur l'usage réel de la langue dans des situations authentiques.
- ✓ **La pédagogie différenciée**

Prend en compte la diversité des profils et des besoins des apprenants.

- ✓ L'intégration des technologies

Utilise des outils numériques pour enrichir les expériences d'apprentissage.

Conclusion

La didactique du langage et des langues, en s'appuyant sur des apports théoriques diversifiés et en adoptant une approche pluridisciplinaire, se positionne comme une science carrefour. Elle offre des cadres conceptuels et des outils pratiques pour répondre aux défis contemporains de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Cette richesse théorique et méthodologique fait de la didactique un champ d'étude essentiel pour accompagner les évolutions des sociétés multilingues et multiculturelles.

Cours N°12: les notions d'objectifs et de compétences

- **Objectif :**

- Comprendre les notions d'objectifs et de compétences, ainsi que leurs caractéristiques respectives.
- Différencier les objectifs des compétences dans des contextes pédagogiques.
- Savoir formuler des objectifs précis, mesurables et atteignables.
- Appliquer ces notions dans la conception de séquences d'apprentissage adaptées aux besoins des apprenants

Introduction

Dans le domaine de la didactique, les notions d'objectifs et de compétences occupent une place centrale. Ces concepts permettent de structurer les processus d'enseignement-apprentissage et d'assurer que les apprenants atteignent des niveaux précis de maîtrise. Dans ce cours, nous définirons ces notions, expliquerons leurs différences, et proposerons des exemples concrets ainsi que des activités pour illustrer leur mise en pratique. Ce cours vise à fournir aux étudiants une compréhension approfondie des notions d'objectifs et de compétences dans le cadre de l'enseignement et de la didactique. Il explore leurs définitions, caractéristiques, différences, ainsi que leur articulation dans des contextes pédagogiques. Les étudiants apprendront à identifier, formuler et utiliser efficacement ces notions pour structurer des activités et des programmes d'apprentissage.

1. Définition des notions

1.1. Les objectifs

Un objectif est une description précise de ce que l'enseignant souhaite que l'apprenant soit capable de faire à la fin d'une activité, d'une leçon ou d'un programme. Les objectifs sont souvent formulés à l'aide de verbes d'action mesurables et observables.

❖ **Caractéristiques des objectifs :**

✓ **Spécifiques :** L'objectif doit décrire une action claire.

✓ **Mesurables :** On doit pouvoir évaluer si l'objectif est atteint.

✓ **Atteignables :** L'objectif doit être réalisable pour les apprenants.

✓ **Réalistes :** Il doit correspondre aux ressources et au temps disponibles.

✓ **Temporellement délimité :** Il doit inclure un délai ou une éch

- **Exemple d'objectif** : *"À la fin de cette séance, l'apprenant sera capable de rédiger un paragraphe argumentatif de 150 mots sur le thème (pour ou contre le sport)."*

1.2. Les compétences

Une compétence est un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui permet à une personne d'agir efficacement dans un contexte donné. Contrairement aux objectifs, les compétences sont souvent plus globales et transversales.

- **Caractéristiques des compétences :**
 - ✓ **Holistiques :** Elles combinent plusieurs dimensions (cognitive, pratique, sociale, etc.).
 - ✓ **Contextuelles :** Elles s'appliquent dans des situations réelles ou simulées.
 - ✓ **Développementales :** Elles se construisent sur le long terme.

- **Exemple de compétence :** "Communiquer de manière claire et convaincante, à l'oral comme à l'écrit, dans des situations professionnelles."

2. Différences entre objectifs et compétences

Aspect	Objectifs	Compétences
Portée	Spécifique	Globale
Temporalité	Court terme	Long terme
Mesurabilité	Directement mesurable	Évaluation plus complexe
Focus	Action isolée	Mobilisation de ressources variées
Exemple	Rédiger une lettre formelle	Communiquer dans un cadre formel

- **Exemples concrets**

✓ **Exemple 1** : Apprentissage d'une langue

➢ **Objectif :** L'apprenant sera capable d'utiliser correctement 10 expressions

idiomatiques liées à la vie quotidienne.

- **Compétence :** L'apprenant peut comprendre et utiliser des expressions idiomatiques pour enrichir ses interactions dans des contextes sociaux informels.

✓ **Exemple 2 :** Formation à l'enseignement

- **Objectif :** L'apprenant sera capable de préparer un plan de leçon incluant des objectifs détaillés et des activités adaptées.
- **Compétence :** L'apprenant peut concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques en adaptant son approche aux besoins des élèves.

3. Activités d'application

- **Activité 1 :** Analyse critique

✓ **Objectif de l'activité :** Les étudiants seront capables d'identifier les objectifs et compétences dans un exemple de plan de cours fourni.

✓ **Description :**

- Distribuez un extrait de plan de cours incluant des objectifs et des compétences.
- Demandez aux étudiants de les classer en fonction des caractéristiques vues en cours.
- Organisez une discussion pour valider leurs choix.

- **Activité 2 :** Création d'objectifs et de compétences

✓ **Objectif de l'activité :** Les étudiants seront capables de formuler des objectifs et des compétences adaptés à une thématique définie.

✓ **Description :**

- Proposez un thème (ex. : éducation inclusive, gestion de classe).
- Divisez les étudiants en groupes.
- Chaque groupe doit formuler trois objectifs et une compétence en lien avec le thème.
- Les groupes présentent leurs propositions pour discussion.

- **Activité 3 :** Mise en situation

✓ **Objectif de l'activité :** Les étudiants seront capables de concevoir une activité pédagogique incluant des objectifs et des compétences.

✓ **Description :**

- Demandez aux étudiants de choisir une compétence à travailler dans un cadre scolaire.
- Chaque étudiant conçoit une activité d'apprentissage avec :
- Un objectif clair et mesurable.
- Une démarche pédagogique appropriée.
- Une méthode d'évaluation.
- Les étudiants présentent leurs activités au reste du groupe.

Conclusion

Comprendre et distinguer les notions d'objectifs et de compétences est essentiel pour structurer efficacement l'enseignement et l'apprentissage. Les objectifs permettent de définir des étapes précises et mesurables, tandis que les compétences visent une maîtrise globale et contextualisée. En tant que futurs enseignants de formation didactique, il est crucial de maîtriser ces concepts pour concevoir des pratiques pédagogiques adaptées et pertinentes.